



Nouveau camion d'urgence à Lévis

Les autorités du service de protection publique de Lévis ont présenté, hier soir, aux membres du conseil le nouveau camion destiné à transporter l'équipement d'urgence. Le véhicule, d'une valeur de quelque \$70,000 avec tout son contenu, transporte notamment les "mâchoires de vie", les coussins d'air et un ensemble de premiers soins comprenant trousse d'urgence, réservoirs d'oxygène et civière. Ce camion très fonctionnel et moderne vient remplacer un autre véhicule devenu désuet au fil des ans.

Intervention de la ville

Le palais de glace devant le parlement

Le palais de glace sera bel et bien édifié à son emplacement habituel, devant l'édifice de l'Assemblée nationale et non sur la place Georges V, comme l'avait annoncé le Carnaval de Québec.

par Marcel COLLARD

Le maire de Québec, M. Jean Pelletier, a déclaré, en conférence de presse, que les dirigeants du Carnaval de Québec avaient reconnu le bien-fondé des raisons invoquées pour s'opposer au projet de changer l'emplacement du palais du Bonhomme et qu'ils avaient accepté, le 28 novembre, de revenir sur leur décision.

En raison des fouilles entreprises sur les lieux où furent découverts des squelettes, il y a quelques mois, la direction du carnaval avait annoncé le déménagement du palais sur la place Georges V ce qui aurait, selon la ville de Québec, causé bien des inconvénients aux gens habi-

tant dans ce secteur et perturbé la circulation sur la Grande-Allée.

Lors de la dernière réunion du conseil, M. Pelletier avait confié avoir pris connaissance de cette décision par les nouvelles des journalistes. Il avait affirmé la nécessité d'élever le palais sur son emplace-

ment habituel, même s'il fallait prendre des mesures pour protéger l'endroit des fouilles.

Le coût des mesures n'a pas été établi, a rapporté M. Pelletier, hier soir, mais la facture sera partagée par les parties concernées.

Ste-Foy: débat sur le coût du chauffeur de la mairesse

Des questions sur les coûts du chauffeur et de la limousine mis à la disposition de la mairesse de Sainte-Foy par la ville ont eu pour effet de susciter la colère de Mme Boucher, hier soir, lors de l'assemblée régulière du conseil municipal.

par Pierre MARTEL

Le conseiller Guy Marcotte, du parti Présent Sainte-Foy, a soulevé la question. La mairesse Andrée Boucher y a donné une réponse très élaborée sans toutefois donner des chiffres. Jugant cette réponse trop longue, le conseiller Gilles Myrand est intervenu pour soulever un point d'ordre et rappeler que le parti de Mme Boucher, alors dans l'opposition, avait dénoncé l'utilisation d'une limousine et d'un chauffeur par le maire Lavoie.

"Quand c'était le maire Lavoie,

vous dénonciez l'achat de la limousine et l'utilisation d'un chauffeur. Maintenant, vous faites la même chose", de lancer M. Myrand.

Enchaînant dans le même sens, le conseiller Ludger Saint-Pierre a lu un petit texte que le bras droit de la mairesse, le conseiller Gilles Lavoie, avait écrit à l'époque. Ce qui a eu l'heur de déridier la fort nombreuse assistance à la réunion du conseil.

Choquée par tous ces propos, Mme Boucher a proposé que sa limousine soit vendue. Le conseiller Lavoie a secondé cette proposition. Toutefois, le conseil a refusé de voter sur cette question.

"Écoutez, on ne veut pas que vous vendiez votre limousine. Tout ce qu'on veut, Mme Boucher, que vous nous donniez les coûts de la limousine et du chauffeur", d'affirmer le conseiller Claude Allard.

À la ville de Québec

Seul le Progrès civique appuie sans réserve le nouveau budget

Les conseillers du Rassemblement populaire de Québec ont voté, hier, contre le nouveau budget de la ville en guise d'opposition aux stratégies de développement du Progrès civique depuis 1965. Leur ex-collegue du RP, M. Gaston Bisson a fait de même pour protester contre une hausse de taxes dont écoperaient une fois de plus ses concitoyens du district Duberger.

par Marcel COLLARD

Dans une brève déclaration, M. Bisson a cependant tenu à préciser que son geste ne devait pas être interprété comme un signe de solidarité ou d'appui à l'endroit de son ancien parti.

Autre ex-membre du RP, M. Gérard Barber a voté en faveur du budget, en formulant de sérieuses réserves. Il a dénoncé le sort des contribuables des districts annexés, victimes de "taxes injustes." "Malgré les promesses faites lors de la fusion, nous n'avons pas obtenu les services que nous attendions et nous avons l'impression de payer des taxes exorbitantes pour financer les services très dispendieux offerts au centre-ville."

Le conseiller Barber, siégeant comme indépendant depuis quelques mois, après avoir quitté les rangs du Rassemblement populaire, a déclaré que cette hausse de taxes n'était pas de nature à encourager d'autres regroupements municipaux avec la ville de Québec.

Réplique au budget

Porte-parole de l'opposition à l'hôtel de ville, le conseiller Gilles Gilbert a déclaré que "les paris perdus des administrations Lamontagne et Pelletier nous conduisent aujourd'hui à la situation lamentable du mauvais joueur réduit à demander l'aide de ses parents (les gouvernements) et de ses voisins (les villes) pour arrondir ses fins de mois."

De son côté, dans un long exposé, M. Gilbert attribue la situation financière aux infrastructures coûteuses de la gare intermodale, réduisant considérablement la marge de manoeuvre de la ville. Il a précisé que le taux record des taxes de la ville, en plus de nuire à l'image de Québec, écrase les propriétaires de la périphérie, victimes d'un rôle d'évaluation détérioré, tout en freinant considérablement le développement domiciliaire dans les districts annexés, Duberger, les Saules, Neufchatel et Charlesbourg-ouest (DSNCO).

Selon M. Gilbert, le budget est caractérisé par "un service de la dette étouffant dû à des mauvais choix et une répartition injuste du fardeau fiscal supporté par les contribuables de DSNCO."

Avec nombre de statistiques comparatives, M. Gilbert a dit vouloir démontrer que le conseil,

malgré la recommandation de la commission d'étude sur la ville de Québec, n'avait pas suffisamment fait d'efforts pour réduire les dépenses, répétant que sous une administration du Rassemblement populaire, le compte de taxes n'aurait pas augmenté grâce à une diminution des dépenses de l'ordre de \$4 millions.

Le rôle de l'opposition

Le maire Jean Pelletier eut peine à attendre la fin du discours de M. Gilbert pour réagir. Il s'est cependant contenté de rappeler qu'il n'avait pas attendu les recommandations de la Commission Lapointe pour effectuer des coupures. Il a déclaré que c'était le rôle de l'opposition de voter contre l'adoption du budget. M. Pelletier précisa que le retard de la Communauté ur-

baine à terminer le travail de révision de l'évaluation foncière n'était pas attribuable aux élus municipaux. Il demanda enfin où le porte-parole de l'opposition avait puisé ses chiffres.

En conférence de presse, M. Gilbert a déclaré aux journalistes que les chiffres et les statistiques cités provenaient du document publié par la Commission Lapointe, avant la tenue des audiences.

Le conseiller Jean-Paul Morency releva les attaques relatives à la jette à long terme de la ville en affirmant que sans ces investissements, on n'aurait pu construire ni l'usine de traitement des eaux, ni le Colisée, ni le mail centre-ville, ni le réseau de bibliothèques, de parcs, d'aérodromes et de piscines. Il ajouta que cela avait permis de financer

des programmes de construction et de rénovation d'habitations et favoriser le retour des trains au centre-ville, ce qui avait généré des investissements considérables.

Programme d'immobilisations

Enfin, relativement au programme triennal d'investissements, ne prévoyant aucun projet majeur, la conseillère Winnie Frohn a déploré que la ville semble vouloir ralentir les programmes de rénovation et de recyclage des édifices pouvant rapporter des revenus fiscaux aussi importants que le développement favorisé dans le secteur Lebourneuf. Elle eut préféré le maintien, de façon mieux équilibrée, des programmes dans le centre-ville en même temps que les mesures incitatives pour le développement de Lebourneuf.

LE PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC "PORTES OUVERTES" À NE PAS MANQUER



SECONDAIRE 7 et 14 décembre

Visite du Petit Séminaire pour les futurs élèves du Secondaire (année scolaire 87-88) et leurs parents.

14 heures: Séance d'information 15h-17h: VISITE DE LA MAISON

COLLÉGIAL 7 décembre

Une occasion unique pour vous, jeunes gens et jeunes filles, de faire un bon choix pour septembre prochain.

De 14 à 17 heures Entrée: 3, rue de l'Université Information et visite

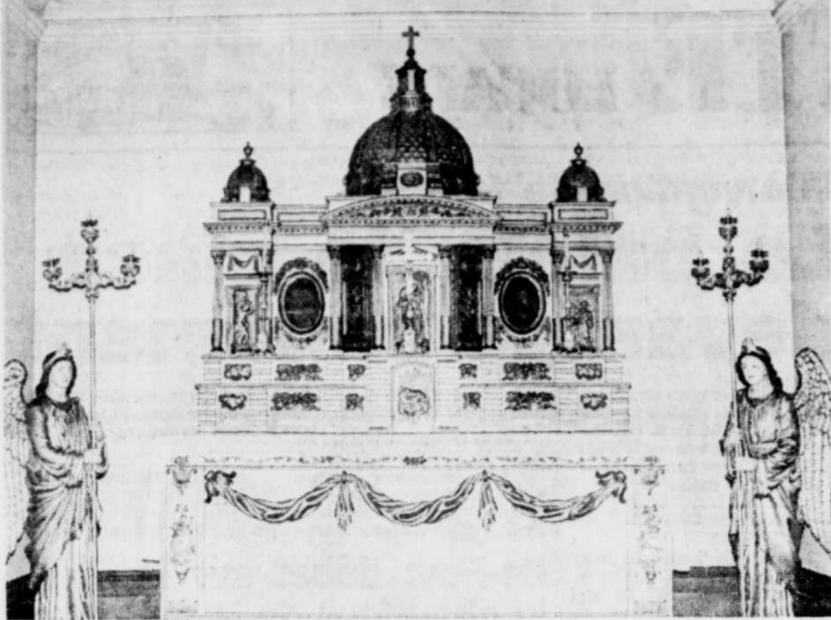
VISITER LE PETIT SÉMINAIRE, C'EST L'ADOPTER! Stationnement: rue des Remparts, 2e grille

MIROIRS, ARGENTERIE
CUIVRE, ÉTAMAGE
● Réparations ● polissage
HC HÔPITAL DE CHAUDRONS
QUÉBEC ENR. 687-2559

LA CLINIQUE TARDIF ENR.
595, boul. Charest est
Tél.: 529-9721
DR MARTIN GIASSON
DR BERNARD BERTHIAUME
DR JEAN DESLANDES
Optométristes
● Examens de la vue
● Verre de contact ● Lunettes
● Soins professionnels complets

UNE PREMIÈRE À QUÉBEC
SHIK FM 99
dance music
PLUS QUE 3 JOURS AVANT

PLACEMENT IMMOBILIER À RENDEMENT ÉLEVÉ
RÉSIDENTE POUR PERSONNES DU 3^{ÈME} ÂGE
Étes-vous à la recherche d'un investissement rentable? (Un placement dans une de nos résidences pour personnes autonomes retraitées ou pré-retraitées recherchant une qualité de vie exceptionnelle, construite sur un emplacement de première qualité, est la clé d'un investissement sûr et rentable.)
Vous pouvez vous procurer le prospectus provisoire à nos bureaux.
10 MILLIONS DE PERSONNES seront âgées de 50 ans et plus en l'an 2009, soit 34% de la population du Canada.
RÉSIDENTE LES JARDINS DE LAVAIL
1986 0% 15,44% 0% 15,44%
1989 11,20% 0% 9,50% 20,70%
1992 13,38% (0,72%) 10,69% 23,35%
1995 16,11% (3,90%) 12,02% 24,23%
1997 17,38% (4,99%) 13,00% 25,39%
Pour information ou rendez-vous: 659-6900
LE GROUPE PARE Paré et Associés
Courtier en épargne collective et en contrats d'investissement inc.
2960, boul. Laurier, bureau 200, Ste-Foy, Québec G1V 4S1
425, boul. de Maisonneuve ouest, bureau 701, Montréal H3A 3G5



Ce maître-autel a été classé et reconnu par le ministère des Affaires culturelles comme bien culturel.

Eglise de Beauceville

Un maître-autel classé comme bien culturel

♦ BEAUCEVILLE.—Un ensemble de biens culturels conservés dans la sacristie de l'église de Beauceville, en Beauce, ont été classés et reconnus par le ministre des Affaires culturelles et vice-première ministre du Québec, Mme Lise Bacon.

par Paul-Henri DROUIN

Le bien culturel classé est le maître-autel une oeuvre de l'architecte-sculpteur François Baillargé, de Québec, réalisé en 1815 au coût de \$580 du temps de la cure de J. Olivier Chevretils (1814-1816) et qui intègre les éléments suivants: le cadre et le parement d'autel ainsi que le tabernacle.

Ce maître-autel a servi jusqu'en 1888 et par la suite on installa le

tabernacle dans la sacristie. Le tombeau demeurant dans l'église.

Né à Québec en 1759 et décédé en 1830, François Baillargé qui était reconnu pour ses talents de peintre, de sculpteur et d'architecture, a réalisé sept maîtres-autels du même genre dans sa carrière, et avec celui de Trois-Pistoles, le tabernacle de la sacristie de l'église de Beauceville est un des deux seuls véritables à exister encore au Québec.

Heureux mélange de ceux de Neuville et de Notre-Dame-de-Québec, c'est en 1975 que le Musée de Québec a emprunté le tabernacle de la sacristie de Beauceville pour une exposition rétrospective de l'oeuvre de François Baillargé.

En étant classé "bien culturel" le maître-autel de la sacristie de l'église de Beauceville est protégé et

des subventions pourront être accordées si des réparations s'imposent.

La Corporation culturelle Rigaud-Vaudreuil, par l'entremise de M. André Garant, est celle qui a fait les premières démarches pour obtenir le classement de cette oeuvre historique auprès du ministère des Affaires culturelles, qui par la suite l'a transmis à la Fabrique de Beauceville, propriétaire de cette pièce d'architecture.

Reconnaissance

Les deux statues d'anges porteurs de candelabres en bois, sculptées en 1890 par Louis Jobin et qui prennent place dans la sacristie de l'église de Beauceville, ont été reconnues "bien culturel".

Ce statut de reconnaissance ne permet toutefois pas d'être accessibles à des subventions. ♦

Arrondissement historique de Beauport 40 proprios feront de la restauration

♦ Plus de 40 propriétaires se sont prévalus à ce jour du programme de restauration des bâtiments anciens dans le nouvel arrondissement historique de Beauport.

par **Gérald OUELLET**

Ce programme s'étend maintenant sur une distance de six kilomètres le long de l'avenue Royale, soit quasi sur toute sa longueur. C'est ce qu'a confirmé l'architecte Jacques Harvey, coordonnateur aux biens culturels.

M. Harvey apportera de plus sa

collaboration aux propriétaires désireux de se prévaloir de l'aide financière prévue par le ministère des Affaires culturelles. Cette assistance s'applique à la rénovation de l'édifice.

L'arrondissement historique de Beauport compte environ 680 bâtiments, dont une forte proportion représente une valeur historique. Parmi ces derniers, figurent les maisons Bellanger-Girardin et Tessier-Laplanche, toutes les deux classées monuments historiques.

Inventaire

Le protocole d'entente interve-

nue entre le ministère des Affaires culturelles et la ville de Beauport prévoit la réalisation d'un inventaire et d'une étude d'ensemble. Ces deux étapes permettront de dégager un portrait complet de l'arrondissement historique. Elles mettront à profit la contribution de plusieurs disciplines dont l'architecture, l'archéologie et l'histoire.

Une fois les études terminées, la division de l'urbanisme des services techniques de la ville sera en mesure d'élaborer les programmes jugés nécessaires à la mise en valeur du patrimoine beauportois. ♦

La ferme expérimentale de La Pocatière fait peau neuve

NDLR: Un problème technique a rendu le texte suivant, publié dimanche en page B-7, difficilement compréhensible. Voici le texte tel qu'il aurait dû se lire.

♦ LA POCATIÈRE.—Quelqu'un qui n'aurait pas mis les pieds à la ferme expérimentale de La Pocatière au cours des deux dernières années ne s'y retrouverait plus. Un nouveau complexe administratif et scientifique, moderne et fonctionnel, a pris la relève des bâtiments vétustes et défraîchis.

par **Gilbert LEDUC**

Plus de trois cents interlocuteurs du monde agricole de l'Est du Québec s'étaient donnés rendez-vous, vendredi, pour participer à l'inauguration du pavillon de services de la ferme expérimentale. Ce pavillon, rattaché à l'édifice administratif, abritera les ateliers de travail de mécanique et de menuiserie, ainsi que des entrepôts réfrigérés.

L'inauguration du pavillon de services marque la fin de la deuxième des trois phases du projet de \$6,100,000 dont cinq millions proviennent du volet agricole du plan fédéral de développement de l'Est du Québec.

À l'automne dernier, les chercheurs et techniciens, le personnel administratif, les inspecteurs de la direction générale de la recherche et du centre de certification et d'épuration des pommes de terres transportaient leurs pénates dans le nouveau complexe qui offre neuf salles de croissance, des laboratoires spécialisés pour la pathologie, l'analyse des plantes, la nutrition animale, ainsi qu'une bibliothèque et une salle de conférence.

La troisième phase a été mise en chantier en novembre dernier et sera complétée au mois de décembre 1987 avec la construction d'une grande bergerie au coût de plus d'un million. L'ensemble du projet devrait générer plus de 200 emplois.

Décentralisation

Pour le secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture, Michel Champagne, ces réalisations à la ferme expérimentale correspondent aux aspirations du gouvernement fédéral. "C'est une preuve que la décentralisation a encore sa place et que les régions peuvent aussi jouer un rôle significatif et déterminant pour le bien du pays", a-t-il affirmé. En conférence de presse, M. Champagne a souligné l'apport du pro-

gramme de développement d'une nouvelle race de mouton élaborée à La Pocatière. "Il y a quelques années, il était impensable de tenter de concurrencer l'Australie et la Nouvelle-Zélande dans le secteur de l'agneau. Grâce aux efforts des chercheurs d'ici, on est sur le point de commercialiser une nouvelle race prolifère de mouton. Nous pourrions bientôt compétitionner avec ces deux pays", signale le secrétaire parlementaire à l'Agriculture.

Le député de Kamouraska-Rivière-du-Loup à la Chambre des Communes, André Plourde, affirme que les trois phases du projet marqueront la consolidation des opérations de la ferme expérimentale de La Pocatière. Il a cependant ajouté qu'il restait du travail à accomplir. "En collaboration avec l'Union des producteurs agricoles (UPA) de la Côte-du-Sud, nous voulons établir une meilleure collaboration entre la ferme expérimentale et les cultivateurs de l'Est du Québec". Un mémoire dans lequel l'UPA de la Côte-du-Sud définit ses positions et propose des solutions a d'ailleurs été présenté, hier, aux représentants d'Agriculture Canada. ♦



Le luxueux chandail en alpaga

(et autres petits cadeaux de marque)

Si vous voulez lui faire un cadeau qui plaise, voici ce qu'Harry vous conseille: bon goût, bonne qualité, bon usage.

Nos chandails en alpaga offrent tout cela. De plus, ils sont délicieusement chauds et confortables — et extrêmement agréables au toucher. Tous tricotés en un point câblé aussi sobre qu'élegant. Et comme ils sont tricotés spécialement pour nous au Pérou, d'ajouter Harry, ils constituent un achat très avantageux pour de l'alpaga. Le cardigan, 150\$. Le modèle ras du cou, 125\$. Le gilet, 100\$.

Les coloris sont aussi riches que variés. Cardigan: bleu roi, noir ou vert olive. Modèle ras du cou: vert olive, noir, rose blanc, violet, bleu roi, rouge, fuchsia, anthracite ou crème. Gilet: gris, blanc, noir ou rouge.

Et, bien entendu, le choix ne s'arrête pas là! Multitude d'autres chandails (pas en alpaga, mais de véritables oeuvres d'art)... chemises sport (en coton soyeux), pantalons (aux riches textures et motifs), ceintures cuir, et, pour les plus généreux, manteaux de cuir souple ou en lainage luxueux.

S'il s'habille chez nous, nous avons en dossier ses dimensions, coloris et préférences. Si ce n'est pas le cas, une simple description de ses goûts, et nous serons en mesure de vous conseiller.



HARRY ROSEN

PHOTO: OTTAWA, MONTREAL, QUEBEC, WINNIPEG, EDMONTON, CALGARY, VANCOUVER

QUÉBEC, PLACE STE-FOY - 657-5465
MONTREAL, CENTRE ROCKLAND - 735-6227 • FAIRVIEW POINTE CLAIRE - 695-8921

COMPLEXE PLACE JACQUES-CARTIER
(bibliothèque de Québec)

ENCORE DE BEAUX ESPACES POUR BUREAUX ET COMMERCES À LOUER

jusqu'à 20,000 pi. ca. sur un même plancher
Venez vous installer dans un édifice prestigieux, au centre-ville de Québec

RENSEIGNEMENTS: 525-4931

LE CENTRE PÉDAGOGIQUE INC.

2299, Versant Nord, Ste-Foy, Qué. G1N 4G2 - Tél.: 688-1943

LES SPÉCIALISTES DU JEU ÉDUCATIF VOUS SOUHAITENT LA BIENVENUE

réclame du temps des Fêtes **20%** SUR TOUS LES JEUX ET DÉCORATIONS DES FÊTES EN MAGASIN
DE RABAIS

<p>Exemples:</p> <p>Jeu de PENTE # A212 (De 8 ans à adulte) Le concept classique. Un jeu rapide et facile à apprendre mais difficile à maîtriser. Jeu de stratégie et de défi, son apparence de simplicité cache la complexité.</p> <p>Jeu de JENGA #00777 (De 5 ans à adulte) Fait de blocs de bois au toucher agréable. Vous prenez un bloc au-dessous, vous le placez sur le dessus jusqu'à ce que la tour s'écroule, un jeu passionnant pour toute la famille.</p> <p>Jeu TACTILE #B63912 (De 4 ans à adulte) Découvrez le plus de formes en temps record, sablier inclus. Pour faire de vous un expert en logique et vitesse.</p>	<p>Rég. 18,89\$ Notre prix 15¹¹\$</p> <p>Rég. 32,15\$ Notre prix 25⁷²\$</p> <p>Rég. 13,55\$ Notre prix 10⁸⁴\$</p>
--	---

DES MILLIERS DE JEUX EN INVENTAIRE
AUSSI RABAIS IMPORTANTS SUR PLUSIEURS ARTICLES POUR LA MAISON, LE BUREAU, L'ÉCOLE

Heures d'ouverture - heures normales des magasins.
Cartes MasterCard et Visa acceptées.

Lévis

Faible hausse de la taxe foncière

♦ LÉVIS - Le propriétaire d'une maison unifamiliale de Lévis dont l'évaluation se situe à \$54,500, verra son compte de taxes dépasser le cap du mille dollars, s'élevant de \$973,15 à \$1,013,40 pour être plus précis. Il s'agit d'une hausse de 4,14 pour 100.

par Gilbert LEDUC

Les contribuables lévisiens, exemptés d'une augmentation de la taxe foncière au cours de la der-

nière année, verront cette dernière augmentée de 3,4 pour 100 en 1987, passant de \$1,47 du \$100 d'évaluation à \$1,52. La taxe d'eau fait un bond de \$10; celle des ordures ménagères grimpe de \$3. Quant à la taxe d'affaires, elle suit la tendance et est fixée à 9,70 pour 100 de la valeur locative au lieu de 9 pour 100 en 1986.

Le budget adopté hier soir par les édiles de Lévis est majoré de 7,33

pour 100 (\$14,192,000) comparativement à celui de l'an dernier (\$13,222,200).

Le conseiller responsable des finances, Louis-Philippe Laine, a révélé que l'augmentation du budget n'aurait été que de 4,7 pour 100 n'eût été de la hausse des assurances et de la différence des surplus des années antérieures. En effet, il en coûtera \$123,000 de plus à la ville pour couvrir ses propriétés.

Le maire Vincent Chagnon qualifie cette hausse "d'abominable et de pur exploitation" et souhaite "que les municipalités trouveront un moyen de contourner ses folles exigences à l'aide de leur propre mutuelle ou autrement".

Parmi les autres explications évoquées par M. Laine, soulignons l'accroissement de \$218,428 de la masse salariale et les déboursés additionnels de \$135,000 pour les di-

vers programmes gouvernementaux (RRQ, RAMQ). En fait, ces sommes représentent 36,6 pour 100 de la hausse budgétaire. Le service de la dette requerra des déboursés additionnels de \$135,000 en 1987. De \$3,760,000, il grimpe à \$3,895,000.

Pour M. Laine, l'accroissement budgétaire s'explique aussi par le développement de la ville et l'amélioration des services offerts aux citoyens.

Prévisions des dépenses

Au chapitre des dépenses, les plus fortes hausses se retrouvent au service de l'urbanisme (20,43 pour 100) et à l'administration générale (15 pour 100). Environ \$30,000 du \$41,000 d'augmentation à l'urbanisme serviront au paiement des honoraires de professionnels qui remodeleront le plan de zonage et les règlements d'urbanisme pour de les rendre plus conformes aux besoins de la population.

Le département du transport routier s'est vu accorder des crédits additionnels de \$211,847, soit 9,4 pour 100 d'augmentation. Le conseil veut ainsi donner la priorité au déneigement des rues. La sécurité publique comptera sur un accroissement de 6 pour 100 de son budget; les loisirs 5,74 pour 100 et l'hygiène du milieu 3,49 pour 100. Le service de la dette augmentera de 3,59 pour 100. Il y a deux ans, ce service nécessitait 29,98 des fonds qui étaient alloués aux estimés budgétaires. Cette année, ce pourcentage baisse de 2,48 pour 100 pour se situer à 27,45 pour 100. Pour le conseiller Laine, c'est un indice de la santé financière de la municipalité.

La quote-part de Lévis aux dépenses de la communauté a fait un bond de \$75,000. L'explication repose sur le paiement des frais d'opérations et d'amortissement du nouveau garage de la Corporation intermunicipale de transport de la rive sud de Québec (\$45,000); l'augmentation budgétaire pour la Régie de gestion des déchets (\$20,000) et une demande additionnelle de la MRC Desjardins (\$10,000).

Les citoyens de Beauport subiront une légère augmentation, en 1987

♦ Il y aura une légère augmentation du taux de la taxe foncière à Beauport, en 1987. Cette hausse ne peut être établie de façon précise sur une valeur moyenne par rapport à l'application du nouveau rôle d'évaluation. Le budget de la ville s'élève maintenant à \$42,394,800; soit une augmentation de 11,9 pour 100 par rapport aux dépenses de 1986.

par Gérald OUELLET

Tels sont les points saillants du budget déposé hier par le maire de Beauport, Me Jacques Langlois. Ce budget sera adopté le 16 décembre. Quant au programme triennal d'immobilisations pour les années 1987, 1988, 1989, il est prévu d'y consacrer près de \$24 millions.

Taxe foncière

Selon les données présentées par le maire, le taux de la taxe foncière générale sera de \$1,96 du \$100 d'évaluation imposable, comparativement à \$2,28 pour les trois dernières années.

Ceci ne se traduira pas automatiquement par une diminution de cette taxe, car il faut tenir compte du fait qu'en 1987, la ville dispose d'un rôle d'évaluation de nouvelle génération qui a été préparé par la CUQ selon les exigences établies dans le manuel d'évaluation du ministère des Affaires municipales.

De plus, les propriétaires doivent s'attendre à une augmentation de la charge fiscale municipale en raison de la hausse des taxes d'aqueduc et du ramassage des ordures ménagères. Celles-ci augmentent de 4 pour 100 et de 4,4 pour 100 respectivement. Elles s'établissent à \$153 et \$94 par logement.

Selon le document préparé par la ville, l'effort fiscal diminuera en moyenne de 7 pour 100. Ainsi pour une propriété évaluée à \$47,250, le compte de taxe s'élèvera à \$1,173; soit une baisse de \$90 par rapport à 1986.

Pour les secteurs où la neige est transportée, les taux de taxes sont fixés ainsi: Beauport, \$0,59 du \$100 d'évaluation imposable sur le terrain seulement. Courville, \$0,98 du \$100, Giffard, \$0,54 pour \$100,

Hausse évitée à Lac-Beauport

♦ Il n'y aura pas d'augmentation de la taxe foncière à Lac-Beauport, en 1987, a annoncé le maire Guy A. Paquet, dans son discours sur la situation financière. La taxe demeurera à \$1,36 du \$100 d'évaluation.

par Yves THERRIEN

Selon le maire, cette décision sera favorisée par des dépenses moins élevées que les prévisions en raison d'une surveillance étroite des dépenses, des revenus fiscaux additionnels dans les derniers mois et une reprise économique.

"Avec la modification de notre réglementation sur l'habitation, en mars, nous sommes assurés d'une reprise de la construction, a déclaré au SOLEIL M. Paquet. Depuis 12 ans, seule la construction de maisons unifamiliales était permise. Maintenant, tout projet sérieux est étudié par le conseil municipal."

M. Paquet croit que la prochaine année s'annonce très bien, plusieurs promoteurs connaissant maintenant les avantages d'investir dans la municipalité. "A nouveau, nous avons le vent dans les voiles", conclut M. Paquet. ♦

ASSEMBLÉE PUBLIQUE D'INFORMATION

Tel que stipulé par la loi sur les services de santé et des services sociaux, le Centre Jeunesse de Tilly tiendra une assemblée publique d'information le 7 décembre 1986 entre 14h00 et 17h00.

Toute personne intéressée aux adolescents et aux services que la société lui offre sera la bienvenue.

Le Directeur général, Claude Desjardins

Montmorency, \$0,45 pour \$100 et Villeneuve, \$0,68 pour \$100.

Quant au taux de la taxe d'affaires, il est fixé à 10,5 pour 100 en 1987 comparativement à 12,5 en 1986, soit une baisse de 16 pour 100. Cette diminution du taux est due à la modification de la valeur locative.

Ce taux s'applique sur la valeur locative des commerces, bureaux professionnels et industriels. Comme cette valeur a été aussi réajustée pour 1987, cela explique la baisse du taux de la taxe d'affaires.

Quant au rôle d'évaluation imposable, il passe de \$785,877,715 à \$1,066,626,888, soit une augmentation de 35,7 pour 100. Le nouveau rôle d'évaluation et les nouvelles constructions (\$60 millions) ont permis d'obtenir cette importante variation.

Budget

Le budget total de Beauport s'élève à \$42,394,800 et on assiste à des hausses mineures des sommes allouées aux différents postes budgétaires.

C'est ainsi que l'administration générale obtient \$5,848,300, une hausse de 10,9 pour 100; les services techniques recevront \$11,958,200, soit une hausse de 28,2 pour 100; les loisirs et la culture obtiennent \$3,057,800 pour une augmentation de 7,2 pour 100 et enfin, les autres dépenses se chiffrent à \$16,903,400 pour une hausse de 39,9 pour 100.

En ce qui a trait aux revenus, la ville prévoit bouclier 74,4 pour 100 de ses besoins financiers avec ses

revenus provenant des taxes; ce qui représente \$31,534,300. Quant aux compensations tenant lieu de taxes, elles devraient amener \$7,387,300 dans ses coffres. Les autres revenus de source locale apporteront \$1,190,000, tandis que les transferts conditionnels généreront \$182,200 et les autres services rendus fourniront \$1,276,000.

Programme d'immobilisations

On prévoit dépenser en 1987 la somme de \$2,905,000, pour la réfection des voies carrossables, \$975,000 pour l'amélioration des réseaux d'aqueduc et d'égouts et \$1,350,000 pour la rénovation de bâtiments.

Les travaux de génie et de machinerie, nécessiteront \$1,620,000 et \$634,000 au cours de l'année prochaine.

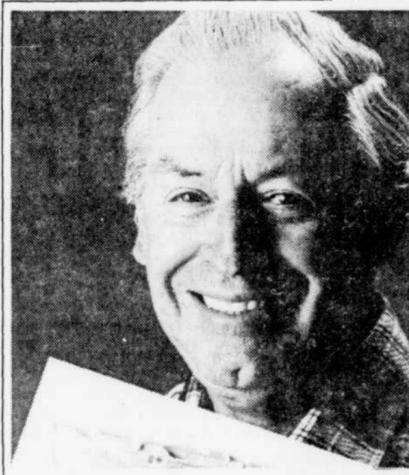
Sur le total de \$23,664,000 (prévu dans le programme triennal),



Jacques LANGLOIS

\$20,494,000 seront financés par des emprunts à long terme tandis que \$1,800,000 proviendront de la participation des promoteurs. Le fonds de roulement, ainsi que les revenus courants financeront les projets de la ville avec des sommes de \$1,090,000 et \$280,000 respectivement. ♦

Le Régime de pensions du Canada se rapproche du Régime de rentes du Québec



Au moment de leur création, en 1966, le Régime de pensions du Canada et le Régime de rentes du Québec étaient identiques de sorte que sans égard à votre lieu de résidence ou de travail au Canada, vos contributions et vos prestations étaient alors les mêmes.

Avec le temps, des différences sont apparues entre les deux régimes au niveau des prestations. Mais grâce à une étroite collaboration entre le gouvernement fédéral et les gouvernements des provinces, des changements au Régime de pensions du Canada ont été apportés de façon à ce que les deux régimes soient plus près l'un de l'autre en termes de bénéfices. Ces modifications n'affectent AUCUNEMENT la Pension de la sécurité et de la vieillesse. Ces changements entreront en vigueur le 1er janvier 1987.

Ces changements, dont certains sont présentés dans cette page, garantissent à tous les Canadiens et Canadiennes que leur Régime de pensions continue de les protéger.

Au Québec, ces changements ne concernent que les résidents du Québec qui n'ont contribué qu'au Régime de pensions du Canada comme le personnel des forces armées, les employés de la GRC, les juges fédéraux et les résidents québécois qui travaillent hors Québec. Le Régime de rentes du Québec demeure inchangé.

LA RETRAITE SOUPLE: CHOISIR LE MOMENT DE SA RETRAITE

Avec ces changements, quel que soit le régime auquel vous contribuez, vous pourrez commencer à recevoir votre pension de retraite entre 60 et 70 ans. La base de calcul est la rente de retraite à 65 ans. Le montant de votre rente sera moindre si vous prenez votre retraite avant 65 ans et pourrait être plus élevé si vous la prenez après 65 ans. Pour chaque mois d'écart entre l'âge de 65 ans et le moment de votre retraite, votre rente sera ajustée en plus ou en moins de 0,5% jusqu'à un maximum de 30%. La réduction est définitive si vous prenez votre retraite avant 65 ans.

Avant les changements, les personnes qui contribuaient au Régime de pensions du Canada recevaient un peu moins que celles qui contribuaient au Régime de rentes du Québec. Désormais, les deux régimes seront identiques sur ce point.

LE REMARIAGE

Comme c'est déjà le cas pour le Régime de rentes du Québec, le Régime de pensions du Canada continuera de verser une prestation de survivant aux personnes qui se remarient. Si le versement de votre prestation de survivant avait été interrompue par un nouveau mariage, elle sera réinstaurée si vous en faites la demande. Par contre, les prestations ne seront pas payées rétroactivement.

LE TAUX DES CONTRIBUTIONS

Pour que le Régime de pensions du Canada et le Régime de rentes du Québec continuent de s'appuyer sur des fondations économiquement solides, les contributions payées par les employeurs et les

employés augmenteront graduellement. Pour les cinq prochaines années, le taux actuel de 3,6% augmentera de 0,2% par année. En 1991, la contribution totale sera donc de 4,6%. Employeurs et employés paieront chacun 2,3%; les travailleurs autonomes paieront 4,6%. Les taux de contributions aux deux régimes continueront d'être identiques pour au moins les cinq prochaines années.

de téléphone qui suit ou postez ce coupon à l'adresse suivante:

RPC - INFO
CASE POSTALE 5400
SUCCURSALE "D"
SCARBOROUGH, ONTARIO
M1R 5E8

POUR EN SAVOIR PLUS LONG.
Si vous aviez besoin de renseignements supplémentaires, composez sans frais le numéro

1-800-387-8690

S'il-vous-plait, faites-moi parvenir tous les renseignements

en français

en anglais

à propos de:

- La pension de retraite
- Les prestations d'invalidité
- Les prestations de décès et de survivants
- La division des «droits à pension»
- Les différentes possibilités quant à l'âge de la retraite
- Le financement du Régime de pensions du Canada

NOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____

PROV. _____

CODE POSTAL _____



Le Régime de pensions du Canada et le Régime de rentes du Québec, ils nous rapprochent les uns des autres.



Santé et Bien-être social
Canada

Health and Welfare
Canada

Canada

LA PAGE ÉDITORIALE LE SOLEIL

Président du conseil et Éditeur
JACQUES G. FRANCOEUR
Rédacteur en chef et Éditeur adjoint
ALAIN GUILBERT

Président et directeur général
PAUL A. AUDET
Directeur de l'information
GILBERT ATHOT

Vice-président et trésorier
CHARLES A. POULIN
Directeur des relations
JACQUES DUMAIS

Bourassa attise la tempête

Le "vrai" Robert Bourassa remonte peu à peu à la surface. Le vernis de la lune de miel électorale aura duré étonnamment longtemps, faut-il reconnaître, et le malaise péquiste continu lui permet de respirer à son aise pour un temps encore.



par
Raymond GIROUX

Il y a un an, en ce 2 décembre, cet homme tout voué à la politique renaissait officiellement de ces cendres. Le balayage électoral de son parti aux dépens d'un Parti québécois en désarroi couronnait autant son acharnement personnel que le travail assidu des militants libéraux.

Ce chef mal-aimé, comme en témoigne son humiliant échec personnel corrigé par la suite par son élection dans une circonscription sans danger, vit sur la corde raide. Son surprenant état de grâce politique, étonnant si l'on se rappelle qu'il avait comme ennemis lui prédisaient une lune de miel on ne peut plus courte, tient plus à la conjoncture qu'à son action personnelle.

Longtemps au-dessus de la mêlée, le premier ministre québécois doit maintenant affronter la tempête linguistique. Responsable du dossier, la vice-première ministre, Mme Lise Bacon, n'a pu tenir le fort. La stratégie libérale de confier de larges mandats aux ministres a échoué, dans ce cas précis, et les éclaboussures commencent à entacher sérieusement la vertu du chef.

M. Bourassa a été élu pour renvoyer les problèmes dans les placards, et non pour débusquer de vieux cadavres que l'on croyait disparus. Les électeurs ne veulent plus entendre parler de politique: ministres actuels ou passés peuvent témoigner de cette indifférence présente envers les débats partisans.

Son gouvernement a profité, depuis un an, de cet éloignement populaire. L'opposition officielle, par contre, a souffert du silence qui entoure ses états d'âme sur la souveraineté politique, plus ou moins essentielle dans un délai plus ou moins long, selon elle, mais sûrement impensable à court et moyen terme.

Personne n'avait fait réellement attention, dans les faits, aux propositions électorales du P.L.Q. Le vent de libéralisme et de réaganisme qui soufflait dans les couloirs du parti correspondait à une réaction générale de la population contre l'omniprésence de l'État.

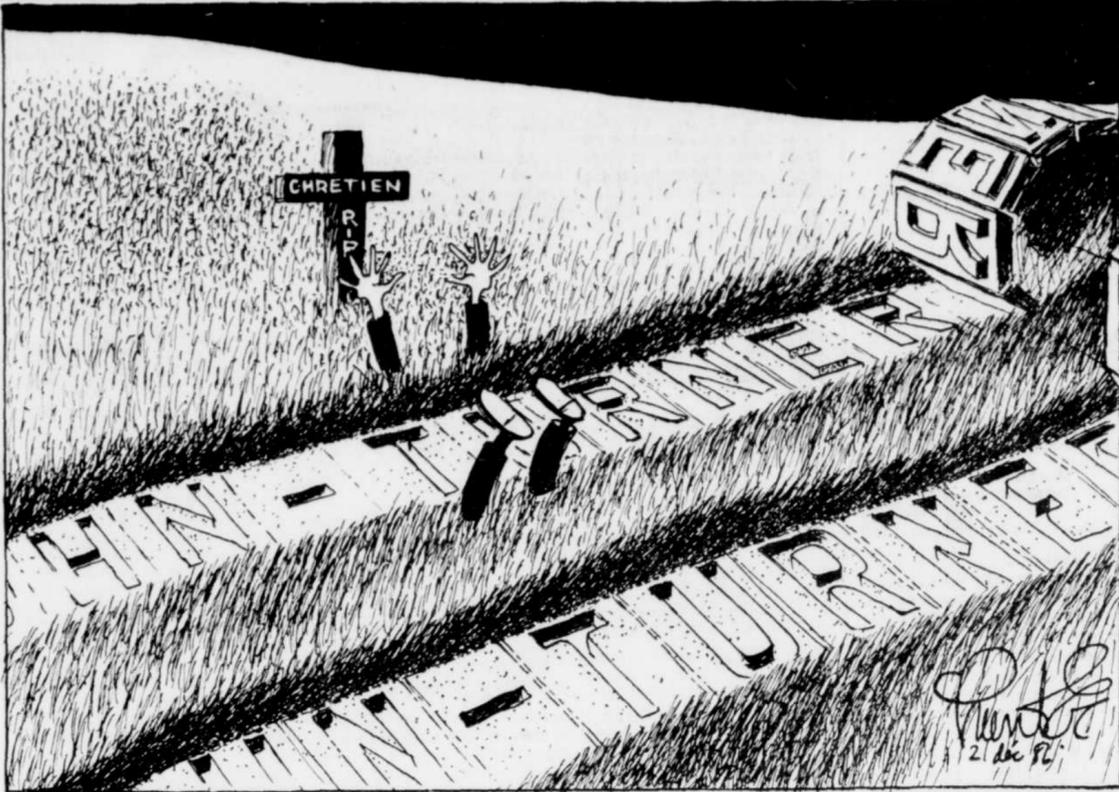
Il y a un an, les Québécois ont rejeté à la fois le conducteur et le véhicule, sans connaître avec précision les inconvénients du nouveau modèle proposé par Bourassa et ses amis. Les premiers mois de la nouvelle administration ont coulé avec douceur. On se souvenait toujours des mauvais coups péquistes et on se méfiait, surtout, des passagers qui restaient après la sortie de scène des gros canons indépendantistes.

Les gouvernements se défient eux-mêmes, répète-t-on dans les milieux politiques. Ils doivent, pour cela, gaffer sérieusement et oublier la plupart de leurs promesses. Brian Mulroney, à Ottawa, a réussi sur les deux plans à amorcer sa propre débâcle.

À Québec, le débat sur la Loi 101 fait plier le premier ministre. La quête d'un difficile consensus se synthétise sur un point: la majorité francophone veut bien éliminer quelques barrières agaçantes pour les anglophones, mais non risquer un retour aux querelles passées.

Le premier ministre a multiplié les hypothèses et les déclarations sur le sujet. Mais à force de penser tout haut, il a entamé le capital de crédibilité qu'il avait peu à peu amassé au début de son mandat. Les plus belles constructions politiques s'effondrent quand l'esprit et le cœur d'une population se sentent visés.

Une année après son élection, Robert Bourassa se retrouve sur la corde raide. A trop danser entre deux chaises, il va bientôt perdre tous ses partenaires. L'histoire ne se répète pas, en général. Mais voudrait-il contredire cet adage qu'il ne s'y prendrait pas autrement.



LETTRES AU SOLEIL

Lance et Compte: tolérance!

(Lettre adressée à M. Claude Deschênes à propos de la sienne publiée le 18 novembre sous le titre: L'air du racisme)

Dans votre lettre, vous soulignez le racisme des auteurs de l'émission télévisée **Lance et compte**. Je suis parfaitement d'accord avec vous car le racisme n'a pas sa raison d'être puisque la méchanceté n'est ni blanche, noire ou jaune tout comme l'argent n'a pas d'odeur. C'est la sagesse ou la folie des hommes qui les rendent utiles ou pervers.

Mais là où je ne suis pas d'accord c'est lorsque vous dites que vous lui feriez faire demi-tour et que vous souleveriez votre pied. Bien que votre geste soit banal et qu'il n'y ait pas de quoi en faire tout un plat, l'on peut se demander à quoi cela mène d'essayer de résoudre des maux par des méthodes qui peuvent engendrer des maux plus grands?

N'y a-t-il pas assez de guerres, d'anarchistes, de terroristes qui essaient de résoudre certains problèmes, divergences ou conflits par la violence et qui ne font que semer misère et désolation? Alors devant tant de troubles, nous devons nous-mêmes nous demander où l'on va avec notre propre manière d'agir?

Bien sûr, un coup de pied ne déclenche pas une guerre mais l'on peut quand même penser à améliorer la qualité de notre environnement social par la compréhension, la tolérance, par des gestes et des actions motivés par la sagesse et l'amour et non pas par la violence ou le manque de réflexion.

**Gilles Fortin
Beaupré**

La violence sème le racisme

(Lettre adressée à M. Claude Deschênes)

Si vous regardez une dramatique relatant l'esclavage aux États-Unis au XIX siècle, direz-vous que cette production est une publicité pour le racisme?

Je ne veux pas prendre la défense de la série **Lance et compte** sans nuancer... Mais, pauvre monsieur, ce que Réjean Tremblay nous montre, ce n'est pas ce qu'on doit faire! C'est ni plus ni moins qu'une description

du racisme tel qu'il s'exprime au Québec: par des allusions hypocrites qui ne sont heureusement pas partagées par tous nos compatriotes. Ainsi, le personnage de Pierre Lambert...

Vous avez une trouvaille pour solutionner le problème? La finesse avec laquelle vous décrivez cette "méthode" ne nous fait pas oublier que c'est avec des êtres intolérants comme vous que le racisme prend sa source: sans même y réfléchir, vous seriez prêt à enfouir Réjean Tremblay dans

un four crématoire, qu'on n'en parle plus!

Cette "pauvre petite société québécoise" dont vous parlez, vous en faites partie; j'espère vraiment qu'elle soit petite... Savez-vous au moins que Martin Luther King a existé? On peut se demander, en vous lisant, à quoi a pu servir sa triste mort, il y a près de vingt ans...

**Serge Alain
Sainte-Foy**

Où cache-t-on Dom Bosco...?

Sur le chemin Ste-Foy, passé la rue Myrand, en allant vers l'ouest, on voyait depuis près de 50 ans, la statue d'un homme qui a consacré sa vie aux enfants mal-aimés et malheureux.

Le CHUL est devenu propriétaire de ce domaine où Dom Bosco avait élu domicile et où, par la voix d'une vaillante communauté, il a conseillé et aidé des milliers de jeunes.

Une nouvelle vocation à ces habitations est en train de naître; on garde le nom: "Les jardins Jean Bosco". Pourquoi alors faire disparaître l'image de celui dont ont gardé le nom? A-t-on peur d'un symbole de paix? Je voudrais pouvoir poser la question mais à qui? Au monsieur responsable des constructions au CHUL? Au contracteur? Aux locataires? On me renvoie de Caïphe à Pilate!

Qui a décidé d'enlever la statue et pourquoi?

Des symboles de paix, par les temps que nous vivons, il n'y en a pas trop!

**Ubaldo Villeneuve
Québec**

Des matamores terroristes sur la 20

Quatre ans après avoir interrompu mes aller-retours quotidiens entre Cap-Saint-Ignace et Québec (200 km), je les effectue de nouveau, encore par la Trans-Canada.

Il fallait jadis redouter les camions, c'est-à-dire les gros véhicules d'une longueur respectable supportés par une douzaine de roues tout au plus, dont la vitesse moyenne n'excédait pas trop les 100 km/h. Sous la pluie, sur le verglas et dans la poudrière, mieux valait s'en méfier, se tasser un peu, même beaucoup. Ralentir pour les laisser doubler était préférable en cédant le passage, non sans risques. Ce sont eux qui ont surtout motivé mon repli sur la ville, en 1982.

A tort ou à raison, l'attriance du milieu de vie rural m'a remis sur le chemin d'autrefois, sans pressentir que les dangers qui m'en avaient écarté s'étaient fortement accentués. Maintenant, ce ne sont plus des gros camions qui vont et viennent le long de la "20", mais d'énormes mastodontes en apparence plus larges et certainement plus haut et beaucoup plus longs, doublement plus longs, par l'accouplement d'une seconde remorque à la première et le découplage du nombre des roues.

Tout en étant plus pesants, plus encombrants, ces pachydermes à roulettes vont plus vite, entre 110 et 120 km/h et fréquemment en caravane par surcroît. Même par beau temps, la circulation

sur la Trans-Canada est devenue comme jamais difficile, violente, périlleuse, intolérable, sous la domination totale des matamores du transport routier.

A titre de membre du Club automobile du Québec, je viens de lui demander de me fournir des réponses à ces questions:

● Depuis quand la circulation des trains-routiers a-t-elle été autorisée sur nos routes, à qui, par qui, pourquoi et à quelles conditions?

● Un tel accouplement de remorques est-il permis hors Québec? Si oui, dans quelles provinces et quels pays?

● Des volumes et des poids maximum sont-ils imposés aux ex-

ploitants du transport routier et leurs véhicules sont-ils soumis aux limites de vitesses prescrites aux autres usagers des voies publiques?

● Une escouade spéciale de surveillance du transport lourd existe-t-elle à la Sûreté du Québec? Si oui, quel est son mode d'intervention?

J'ai suggéré également au CAA de tenter de connaître et de divulguer les causes et les coûts des correctifs apportés cet automne à la chaussée de l'autoroute 20, à l'ouest de Montmagny, pour combler les sillons creusés dans l'asphalte sur plusieurs kilomètres...

**Jacques Revelin
Cap Saint-Ignace**

BLOC-NOTES

Fêter à l'abri

Nous entrons, en ce début de mois, dans la période de réjouissances annuelles qui déverse sur la route une foule de joyeux fêtards inconscients d'être des criminels en puissance. Ils ont été 4.500, dans la seule région administrative de Québec, à devoir en répondre devant les tribunaux au cours des 5 dernières années pendant que quelques centaines d'autres lurons éméchés moins chanceux ont pris le chemin de la morgue suite à la consommation abusive d'alcool.

Le fléau de l'alcool au volant entraîne un coût social et économique terrifiant. En fait, un conducteur tué sur deux a consommé trop d'alcool. De nombreux groupes ont rivalisé d'originalité et d'ingéniosité pour venir en aide aux automobilistes aux facultés affaiblies et l'Opération Nez rouge mise sur pied par M. Jean-Marie de Koninck et l'équipe de natation Rouge et Or de l'université Laval, en 1984, prend la tête du peloton à l'occasion des Fêtes.

Cette année encore plus, car les 2.000 personnes bénévoles qui ramèneront 5.000 conducteurs chez eux dans la région de Québec, du 11 au 31 décembre, verront le même service être offert dans 18 autres villes. Mais l'oeuvre dépasse l'intervention de dépannage car en général elle repose sur des groupes universitaires ou reliés au sport amateur pour qui le contact avec l'exagération fait prendre conscience de la responsabilité sociale de tout individu.

Nez rouge élargit son rôle cette année en effectuant du travail de prévention dans les écoles en collaboration avec un policier-éducateur. Les jeunes s'habituent à l'alcool de plus en plus tôt et leur audace les pousse à rejeter les conséquences de la conduite d'un véhicule avec les facultés affaiblies.

On prend vite un verre ou deux de trop dans un 5 à 7, dans une réception de bureau ou une soirée familiale. Il faudrait arriver à se persuader, avant de commencer, qu'il n'est pas nécessaire de marcher à quatre pattes pour représenter un danger pour sa propre vie et celle des autres, qu'il est plus agréable, le lendemain, de se rendre compte qu'on n'a pas fait d'imbécillité. Nez rouge ne demande pas mieux que de nous y aider.

Vianney DUCHESNE

Essentielle, la santé des femmes

Étant une cliente du Centre de Santé des femmes de Québec depuis plusieurs années, je déplore énormément qu'il ne puisse plus répondre à mes besoins comme avant, par manque de subventions.

Malgré tout ce travail acharné que font ces femmes depuis une dizaine d'années avec l'aide de subventions d'accord, mais plus souvent qu'à leur tour de façon bénévole, je n'en reviens pas que le gouvernement québécois ne reconnaisse pas encore le besoin de ces services essentiels, surtout quand on sait que près de la moitié de leurs énergies vont à trouver du financement.

En tant que cliente, je peux vous assurer de la qualité des services, tant au niveau de la prévention, de l'information que des soins comme tels, ce que je n'oserais dire à propos des services du réseau officiel.

Selon le projet de la ministre déléguée à la condition féminine, Madame Monique Gagnon-Tremblay, de vouloir rentabiliser ces groupes alternatifs de femmes qui oeuvrent dans le domaine de la violence, de la santé et de la réinsertion sur le marché du travail des femmes, je crois que d'une certaine manière, elles sont déjà

rentables, dans le sens que le gouvernement québécois n'a pas eu à payer toutes ces heures bénévoles de ces femmes, qu'au niveau des subventions, elles étaient plutôt de source fédérale et que les coûts des services offerts par ces groupes sont souvent moindres que ceux de réseau public.

Il me semble que l'expérience

de ces groupes de femmes et des besoins qu'elles ont et auront à combler ne sont plus à prouver. Alors, quand le gouvernement québécois leur accordera-t-il un financement qui a de l'allure et ce, une fois pour toutes?

**Judith Fortin
Québec**

Notre léthargie s'achève!

Monsieur le premier ministre Bourassa, le 2 décembre 1985 je n'ai pas voté pour votre parti et je n'en ai aucun regret...

Depuis près d'un an, vous êtes le chef de notre gouvernement, majoritairement élu, le Parti libéral ayant des assises très fortes chez les anglophones. Le gouvernement s'apprête pour leur plaisir, et ça au détriment de la majorité francophone, à adopter la loi 140...

Par ce fait, la charte de la langue française sera assujettie au cabinet gouvernemental. Je veux vous dire pourquoi cela nous mènera inévitablement aux pires humiliations de jadis: affichage anglais, mépris, etc.

J'ai toujours senti que vous n'étiez pas un défenseur du peuple francophone, notre peuple ayant besoin d'être défendu avec acharnement. C'est le rayonne-

ment de notre langue, notre culture qui est en danger et non l'anglais.

Mais attention, ne proclamez pas trop rapidement sa mort. Il est peut-être vrai qu'une certaine léthargie s'est installée mais elle sera de courte durée si l'on décompte pièce par pièce nos acquis. Ne touchez pas à la loi 101!

**Georgette Auger
Lévis**

QUÉBEC

Si René faisait un retour au jeu

♦ J'ai donné un coup de fil la semaine dernière à une péquiste de l'ancienne équipe.

par
J-Jacques SAMSON



-Qu'est-ce que tu deviens?
-Je suis recyclée dans le privé mon vieux. Je fais du neuf à cinq, je me suis inscrite à des cours, je lis, j'ai une vie de famille normale...

Mais là je replonge!
Je m'étais promise que c'était finie la politique -écoute ça faisait quinze ans- mais là, avec ce qu'ils font de la loi 101, je me dis que je n'ai pas le choix.

Tu comprends, je me sens obligée de faire quelque chose. Je ne sais pas quoi. Mais faire ma part. C'est une affaire de conscience...

-Tu seras au conseil national de la fin de semaine, je parierais. Tu t'ennuies du PQ, hein (j'étais un peu moqueur, je l'avoue)

-Non, non. Ça n'a rien à voir et je n'ai pas le goût d'une fin de semaine à Québec (à son tour moqueuse, sur le ton d'une Montréalaise bon teint) J'ai plus envie de travailler dans un parti politique. Je ne pense pas non plus que ce soit le PQ qui doit faire le débat pour préserver la langue. Il doit y être associé mais il ne faut pas qu'il en prenne la direction.

Il faut que ce soit un mouvement très large, au-dessus des partis politiques.

Le problème, c'est que je ne sais pas ce qu'on doit faire. La semaine dernière, on m'a appelée pour me demander de faire du porte-à-porte pour l'opération balcon (faire accrocher des affiches géantes aux balcons. C'est une technique publicitaire des métropoles)

J'y crois pas beaucoup.
Faire des grandes manifestations? C'est dépassé, je pense.

Je ne sais pas ce qu'il faudrait faire, reprend-elle. Et si on ne fait rien, les libéraux diront que tout le monde est d'accord avec les lois 140 et 142.

Il me semble que j'avais fait ma part enchaîne-t-elle dans un soupier. Nous autres, on a 40 ans. Des jeunes auraient dû prendre la relève...

Comment on peut faire pour réveiller le monde aujourd'hui? En as-tu une idée? On dirait que chacun a juste envie de surveiller son REA, de faire son jogging ou son Nautilus...Depuis une semaine, tout le monde pense à sa saison de ski ou planifie son voyage d'hiver à la Gueloupe. C'est déprimant.

C'est comme si chacun savait bien qu'il faut faire quelque chose, mais il n'y a personne pour nous dire quoi, comment.

(Mon interlocutrice fait une pause. C'est normal, elle est seule à parler. Les péquistes d'il y a 15 ans étaient souvent très verbo-moteurs, comme elle)

Si on pouvait réussir à convaincre Lévesque de se lever, de prendre la tête du mouvement, lance-t-elle tout d'un coup.

Il me semble que lui pourrait rassembler les gens. C'est peut-être juste avec lui que ça peut marcher. Qu'est-ce que tu en penses?

Je n'ai pas donné de réponse claire, évidemment. D'abord parce que je n'en avais pas une.

Mais je jongle avec cette conversation depuis une semaine. On a pu voir depuis la publication de son livre, la force d'attraction qu'exerce encore René Lévesque.

Politique-fiction? Scénario de film-savon?

Attention. L'idée n'est pas venue de moi. Elle circule déjà.

Le gouvernement libéral jonglait il y a quelque temps encore avec une formule de districts biliaires à Montréal, peut-on comprendre de propos de M. Robert Bourassa. M. Lévesque, de son côté, s'il est ouvert à certains accommodements, tient au visage français du centre-ville de Montréal. S'il fallait que M. Bourassa tire la ligne à un mauvais endroit sur la carte de la ville...

Dans quelques jours, Corinne Côté-Lévesque doit d'ailleurs participer avec cent autres personnalités à une manifestation d'appui à la loi 101, indiquant une dépeche, la semaine dernière.

Des couples au Québec discutent sûrement plus de politique que Sinclair Stevens et son épouse. ●



Le mince filet d'eau, au centre de la photo, indique le lit normal de la rivière Beloeil. Les rives, recouvertes de neige, indiquent bien l'érosion causée par la rupture du barrage de terre de 4 mètres de hauteur, en septembre 1985.

Nos barrages sont-ils infaillibles?

La réputation des Québécois comme "bâtisseurs de barrages" n'est plus à faire. Cette renommée doit-elle pour autant justifier un relâchement dans la surveillance des quelque 9,000 barrages et digues qui parsèment le territoire québécois. Notre collaborateur, André Robitaille, géographe de formation, s'est penché sur le sujet.

♦ Les Québécois, nous le savons, sont de grands constructeurs de barrages. Environ 9,000 barrages et digues d'une hauteur supérieure à 1 mètre ont été construits au fil des ans au Québec. Parmi ceux-ci, environ 8,300 sont laissés sans surveillance et ne font plus l'objet d'inspection depuis un bon moment déjà. En effet, depuis 10 ans, des coupes budgétaires ont entraîné une nette détérioration des programmes gouvernementaux d'inspection instaurés au début des années 1970 pour assurer la sécurité publique.

par André ROBITAILLE
(collaboration spéciale)

Ces ouvrages, tout en étant fort utiles et dans certains cas, essentiels, peuvent causer des dégâts importants, voire des désastres lorsqu'ils succombent au poids des années et des importantes masses d'eau qu'ils retiennent. On a probablement déjà oublié les récentes ruptures de barrages survenues en Italie en juillet 1985 et au Sri Lanka en septembre de la même année qui ont fait des centaines de victimes.

Le Québec est-il à l'abri de pareilles catastrophes? Difficile de répondre mais chose certaine, plusieurs centaines, peut-être quelques milliers, de barrages et de digues sont abandonnés à eux-mêmes depuis plusieurs années. Combien, en cas de rupture, sont susceptibles d'affecter la population?

Au Québec, les propriétaires de barrages ont la



Le Québec compte des milliers de digues et barrages qui n'ont évidemment pas tous l'importance de celui-ci, sur la rivière Caniapiscou.

pleine responsabilité de leurs ouvrages et ont le devoir de les surveiller et de les entretenir. C'est ce que semble faire les plus gros propriétaires comme Hydro-Québec (174 barrages et digues), le ministère de l'Environnement du Québec (170) et certaines compagnies (Alcan, etc.). En ce qui concerne les 8,600 autres barrages et digues, le gouvernement du Québec effectue gratuitement la surveillance et l'inspection depuis les événements dramatiques de Saint-Joseph-de-la-Rive, tout en dégageant des responsabilités.

En novembre 1966, la rupture d'un petit barrage, à Saint-Joseph-de-la-Rive, retenant environ 9,000 m³ d'eau a provoqué la mort de quatre personnes et a entraîné la destruction de maisons, de ponts et d'une gare de chemin de fer.

Suite à cette tragédie, le gouvernement de l'époque a effectué un inventaire de 9,000 barrages et digues de 1 mètre et plus. Il a de plus ajouté une série d'articles, dans la Loi sur le régime des eaux, visant à régir la construction des nouveaux ouvrages et à effectuer l'inspection de ceux déjà existants.

Le gouvernement se devait d'agir ainsi car très peu de propriétaires avaient les qualifications pour effectuer ce travail. L'Alcan au Saguenay constitue un exemple d'exception. Au début des années 1970, une équipe de sept personnes en moyenne était donc affectée à l'inspection annuelle de quelques milliers de barrages et digues ainsi qu'à l'approbation des nouvelles constructions.

Aujourd'hui, ce travail est sous la responsabilité des directions régionales de l'Environnement sauf que, sous l'effet des compressions budgétaires, la majeure partie des barrages et digues ne font plus l'objet d'inspection. Pire encore, il arrive que de nouveaux ouvrages ne soient même pas soumis à l'approbation.

Selon la Direction de la coordination et du contrôle du ministère de l'Environnement "seuls les barrages dont l'état laisse à désirer et qui sont susceptibles de causer des dommages à des personnes ou à des biens advenant une rupture font l'objet d'inspections": une liste de barrages en mauvais état établie à partir de l'inventaire qui date du début des années 1970! Toujours selon cette direction "en 1985 et 1986, 325 barrages ont été inspectés sur 8,600 et l'équivalent de 2,5 personnes / année sont affectées à ce travail pour l'ensemble de la province".

Avant la catastrophe

En septembre 1985, une rupture s'est produite dans la réserve faunique des Laurentides. Le barrage en terre (4 mètres de hauteur) du lac Beloeil a brusquement cédé provoquant la vidange d'environ 8,000,000 de m³ d'eau (l'équivalent de quelque 166,000 piscines familiales) en moins de 24 heures. Le drame, heureusement, s'est déroulé en territoire forestier et on ne déplore aucune victime. Cependant, 4 millions de tonnes de sédiments meubles ont été transportés et 600,000 m² de forêt dévastée, soit à peu près l'équivalent de 75 pour 100 des Plaines d'Abraham. On peut donc imaginer la catastrophe si la rupture avait affecté un territoire habité. Ce barrage est la propriété du MENVIO qui effectue, pour sa part, une inspection généralement visuelle de ces 170 barrages.

Que les Québécois soient de bons et grands constructeurs de barrages, c'est fantastique. Nos techniques de construction sont reconnues mondialement et nos barrages, grands et petits, justifient fort bien cette réputation. Cependant, il y a lieu de s'interroger sur la surveillance, l'entretien et l'inspection...

En se référant au passé, faut-il attendre des pertes de vies humaines pour qu'un programme rigoureux de surveillance et de contrôle soit réinstauré? Pourtant, le cas du lac Beloeil le justifierait amplement et devrait servir d'avertissement.

DOSSIERS

Le dépassement des limites de SALT-II Un dangereux boomerang?

Avec la mise en service, vendredi dernier, d'un 131e bombardier B-52 équipé de missiles de croisière à ogives nucléaires, Washington a volontairement dépassé les limites des accords SALT-II. Les Etats-Unis misent sur le fait que leur rival soviétique n'aura pas les moyens de relancer la course aux armements. Pourtant rien n'est moins certain, rappelle Pierre Bocev, de l'agence France-Presse

♦ PARIS (AFP) - Le dépassement par Washington des limites imposées par les accords SALT-II de 1979 risque de relancer la course aux armements dans le domaine nucléaire, d'une manière qui pourrait être profitable à l'URSS plus qu'aux Etats-Unis.

par Pierre BOCEV

Le bureau du budget du Congrès américain (Congressional Budget Office) estimait ainsi il y a six mois qu'il faudrait "des dizaines de milliards de dollars" pour rétablir l'équilibre si l'Union soviétique se livrait à un renforcement massif de son arsenal nucléaire à la suite d'une décision américaine de crever les plafonds de SALT-II.

L'administration Reagan y oppose une analyse selon laquelle la faiblesse de l'économie soviétique empêchera une telle explosion, mais de nombreux experts font valoir que l'URSS dispose de davantage de chaînes de fabrication en service que les Etats-Unis et pourrait donc équiper à moindres frais de têtes nucléaires multiples ses missiles à une charge.

La décision américaine, qui entraine dans les faits vendredi avec la mise en service d'un 131e bombardier B-52 équipé de missiles de croisière (ALCM), n'a pas encore suscité de menaces précises de la part de Moscou.

Dénonciation

L'abandon du traité SALT, a indiqué un porte-parole soviétique à Moscou en réitérant une analyse habituelle, "influencera inévitablement, et de la manière la plus négative, l'atmosphère des contacts soviéto-américains sur la réduction des armements" et conduira l'URSS à prendre "les mesures nécessaires afin de ne pas permettre que soit déséquilibrée la parité stratégique" entre les deux superpuissances.

L'entrée en service du 131e B-52 modernisé fait dépasser à Washington les limites imposées par SALT, un traité signé en juin 1979 à Vienne par Jimmy Carter et Leonid Brejnev. Tout en convenant tacitement avec l'URSS d'en respecter les dispositions, les Etats-Unis n'ont jamais ratifié ce texte qui, de surcroît, a expiré au début de cette année.

L'annonce du non-respect, aujourd'hui effectif, avait été faite le 27 mai dernier par le président Ronald Reagan qui le justifiait par des violations de SALT-II par la partie soviétique, vingt-trois au total selon des estimations américaines maximalistes, au demeurant toujours démenties par le Kremlin.

Le principal grief américain porte sur le développement de deux missiles intercontinentaux soviétiques alors que SALT-II n'en autorise qu'un seul.

Les SS-24 et SS-25

Selon Washington en effet, l'URSS a mis au point le missile SS-24, mobile et doté de dix têtes, mais aussi le SS-25, également mobile et à une charge.

Moscou au contraire affirme que le SS-25 n'est qu'une modernisation, autorisée par SALT-II, du vieux missile SS-13, et a tenté d'étayer cette thèse en publiant pour la première fois la dénomination officielle soviétique des deux ogives, RS-12 et RS-12M, pour bien souligner leur filiation technique.

Le débat sur ce point est d'une technicité extrême, dans la mesure où dans la définition de 1979 est considéré comme nouveau un missile dont la longueur, le diamètre, le poids au départ ou la capacité d'emport diffèrent de plus de cinq pour 100 de l'ancien. Dans l'analyse de Washington, démentie par Moscou, cela s'applique à deux caractéristiques du SS-25, ce qui en augmente la mobilité et permet la mise en place de têtes multiples.

Sur le plan politique, la décision du président américain suscite déjà des réactions hostiles aux Etats-Unis mêmes et ne manquera pas d'être critiquée par les alliés, lors des réunions de fin d'année de l'OTAN à Bruxelles, début décembre.



C'était en 1979. Jimmy Carter et son vis-à-vis soviétique, Leonid Brejnev, viennent de s'entendre sur les grandes lignes du traité SALT-II.

LOTERIE LE SOLEIL

90e

VOUS PRÉSENTE LE SUPER-CONCOURS "LOTERIE 90e" A L'OCCASION DE SON 90e ANNIVERSAIRE

PLUS DE 100 000 \$ EN PRIX

Gagnez une voiture STELLAR 1986 DE HYUNDAI



UNE GRACIEUSE DÉCÈ DE

GALERIE DE L'AUTO

60, Dorchester 648-1252 - 529-4561

CHOISISSEZ UN LOT ET INDIQUEZ, SUR LE OU LES COUPONS DE PARTICIPATION, LE NUMÉRO CORRESPONDANT (1 à 90) INSCRIT DANS LE COIN DROIT, EN BAS DE CHAQUE COUPON.

90 frissons plus MANTEAU DE FOURRURE pour hommes ou dames <i>laliberté</i> Valeur maximum de 2 000 \$	90 fois plus élégant plus VÊTEMENTS POUR HOMME <i>G.H. DECHÈNE</i> Valeur maximum de 500 \$	90 bons d'achats de 12 \$ <i>encadrements ste- anne</i> Valeur maximum de 1 080 \$	90 minutes de cassettes (9 fois) plus VIDÉO HITACHI <i>SONART</i> 11, St-Cyrille, Qué. Valeur maximum de 1 531,91 \$	90 briquettes plus BARBECUE <i>Sunbeam</i> <i>POIRIER INC.</i> 675 des Rocailles, Qué. Valeur maximum de 1 088,03 \$	90 bip-bip plus ORDINATEUR, ÉCRAN ET LECTEUR <i>MICRO SELECT</i> Valeur maximum de 1 100 \$	90 pesos plus 1 VOYAGE A ACAPULCO pour 2 pers. <i>GOULET</i> Valeur maximum de 1 090 \$	90 heures de cours (peinture-photo-dessin) <i>LES ATELIERS IMAGINE</i> 692-3992 Valeur maximum de 500 \$	90 PETITS DEJEUNERS POUR 2 "Télé-a-tite" servit les samedis et dimanches (tarif de 11,95 \$ ch.) à raison de 3 par mois, dans les <i>Pacini</i> Valeur maximum de 1 075 \$
90 brises marines plus 9 JOURS DANS LES MARITIMES (2 pers.) <i>VOYAGES PARADIS</i> Valeur maximum de 1 260 \$	90 watts plus BONS D'ACHATS DE LUMINAIRES <i>Lumi Décor</i> 980 Bouvier, Qué. Valeur maximum de 1 000 \$	90 boules plus ARBRE DE NOËL ET DÉCORATIONS CITADELLE <i>CENTRE MASSICOÏTE</i> Valeur maximum de 1 200 \$	90 BONS D'ACHATS DE 10 \$ <i>LES CENTRES JARDINS PARADIS</i> Valeur maximum de 900 \$	90 minutes de confort plus FAUTEUIL GITANE EN CUIR <i>INTERNATIONAL</i> Valeur maximum de 519 \$	90 cm de neige plus ÉQUIPEMENT DE SKI <i>Les boutiques Lilboom Sport Inc.</i> Valeur maximum de 1 000 \$	90 pesos plus VOYAGE À PUERTO PLATA (2 pers.) <i>MIRABELLE TOUR</i> Valeur maximum de 1 500 \$	90 pouces de fil plus 1000' D'OUTILS BLACK & DECKER Service <i>BE LAN</i> Valeur maximum de 1 000 \$	90 grammes de savon plus UN ENSEMBLE LAVEUSE-SECHEUSE SUPERPOSEES ELECTRONIQUES MAYTAG <i>DecoMeuble</i> Valeur maximum de 1 900 \$
90 x 12 \$ au <i>MANOIR DU SPOGNETTI</i> CHARLESBOURG STE-FOY	90 PERLES EN COLLIER <i>BIRKS</i> Valeur maximum de 1 200 \$	90 rayons de soleil plus BON D'ACHAT DE 1000\$ SUR STORES VERTICAUX "CONSO GRABER" <i>Le HALL international du tapis</i>	90 CAISSES visites du représentant de la Brasserie <i>Labatt</i>	90 applaudissements plus BILLETTS POUR L'O.S.Q. Valeur maximum de 1 350 \$	90 SECONDES D'ALIMENTATION <i>marche+</i> LES HALLES FLEUR DE LYS Valeur maximum de 1 500 \$	90 allumettes plus FOYER NO 115 <i>FEU ARDENT</i> Valeur maximum de 516,66 \$	90 minutes de bon temps par jour LOCATION D'UN FILM PAR JOUR pendant 365 jours <i>VIDEO RAGE</i> Valeur maximum: 1 582 \$	90 cassettes audio Sony de 30 minutes plus 1 CHAÎNE STÉRÉO SONY V-3 <i>l'optica</i> Valeur maximum: 1 546,54 \$
90 cm de neige plus 1 billet de saison familial Valeur approx. de 1 400 \$ <i>Shi Stoneham</i>	90 épingles plus GARDE-ROBE DE 1 000 \$ <i>setlakwe</i> et <i>Silhouette</i> LINGERIE-CORSETTERIE	90 DISQUES DE VOS ARTISTES FAVORIS <i>Sillons</i> 56, boul. St-Cyrille Valeur maximum de 1 090 \$	90 ans de confort plus UN LIT D'EAU COMPLET <i>la Galerie du lit d'eau</i>	90 développements plus CAMÉRA RICOH <i>Japanais</i> Valeur maximum de 1 590,42 \$	90 tee plus ÉQUIPEMENT DE GOLF <i>GOLF DE LETANG</i> Valeur maximum de 1 002,35 \$	90 BOUTEILLES DE RHUM VISITES DU REPRÉSENTANT DE BACARDI	90 kilogrammes de PÂTES CORTINA LES PÂTES CORTINA Valeur maximum de 500 \$	90 CAISSES DE 12 BOUTEILLES <i>PEPSI</i> contenant 750 ml <i>ALEX COULOMBE</i> Valeur maximum de 1 366,20 \$
90 recettes plus CUISINIÈRE INGLIS SUPERB <i>MEUBLES GAETAN NAPERT</i> Valeur maximum de 500 \$	90 CRÉDITS À <i>UNIVERSITÉ LAVAL</i> Valeur maximum de 2 700 \$	90 REPAS CHEZ VOUS (traiteur) <i>NOURCY</i> Valeur maximum de 1 500 \$	90 HEURES VIP <i>LOEWS Le Concorde</i> Valeur maximum de 1 500 \$	90 lires plus 2 VOYAGES A ROME <i>Lignes Aériennes Canadiennes</i> Valeur maximum de 2 000 \$	90 jours de soleil dans votre cour plus UN ENSEMBLE DE PATIO <i>PISCINES GUNITE DE QUÉBEC (1983) INC.</i> Valeur maximum de 1 000 \$	90 COUPES / COIFFURES <i>Sittelle</i> Valeur maximum de 2 250 \$	90 disquettes plus ORDINATEUR APPLE IIe PROFESSIONNEL <i>Micro Contact</i> Valeur maximum de 2 500 \$	90 CAISSES DE 12 BOUT D'EAU MINÉRALE <i>MONTELLIER</i> contenant 750 ml <i>ALEX COULOMBE</i> Valeur maximum de 1 069,20 \$
90 francs plus 2 VOYAGES À PARIS <i>TOURS JUAN</i> Valeur maximum: 1 000 \$	90 BOUTEILLES DE VIN FRANÇAIS VISITES DU REPRÉSENTANT DE VIN FRANÇAIS <i>KRESSMANN SÉLECTIONNÉ</i>	90 pieds carrés de MIROIR TEINTÉ <i>LE GRAND VITRIER</i> Valeur maximum de 720 \$	90 façons de calculer avec votre ensemble de LOGICIEL COMPTABLE LES LOGICIEL <i>PORTUNE</i> Valeur maximum de 1 555 \$	90 BILLETTS DE THÉÂTRE <i>LE THÉÂTRE DE TRIOLENT</i> Valeur maximum de 1 440 \$	90 heures de soleil plus LES MATÉRIEAUX NÉCESSAIRES À LA CONSTRUCTION D'UN PATIO EN BOIS TRAITÉ <i>YGARON</i> Valeur maximum de 1 000 \$	90 jours d'élégance et plus! BON D'ACHAT DE 1 000 \$ EN MARCHANDISES <i>BOUTIQUE MASCULINE</i>	90 jours de plaisir! 1 MOTEUR ÉLECTRIQUE HORS BORD MINN KOTA <i>mof.</i> Valeur de 533 \$	90 bobines pour fil et une MACHINE À COUDRE SINGER <i>SINGER</i> Valeur maximum: 802,18 \$
90 heures de cours DE LANGUE <i>collège saint-charles gamier</i> Valeur maximum: 800 \$	90 heures de traitements ESTHÉTIQUES <i>INSTITUT FRANÇOIS DE COURVAL</i> Valeur maximum: 1 910 \$	90 livres (ou plus) prendront place dans une BIBLIOTHÈQUE Valeur maximum: 500 \$ <i>ATTIQUE</i> 4094 boul. Ste-Anne Beauport	90 trucs/cuisine avec un FOUR MICRO-ONDES <i>Panasonic</i> <i>Nap Boily</i> Valeur maximum: 545 \$	90 volumes de langue ANGLAISE <i>La Maison Anglaise</i> 813, av. Cartier Valeur maximum: 500 \$	90 heures de cours d'ANGLAIS <i>LES ATELIERS DE CONVERSATION ANGLAISE DE QUÉBEC</i> Québec - Charlesbourg - Lévis Valeur maximum: 545 \$	90 aventures! 4 ABONNEMENTS/ 5 SAISONS <i>LES GRANDS EXPLORATEURS</i> Valeur maximum: 1 020 \$	90 verges carrées de TAPIS <i>MONSIEUR PEINTURE</i> 4715, des Replats Valeur maximum: 1 175 \$	90 brunches le dimanche à raison de 8 par mois. <i>L'OMNIBUS</i> Valeur maximum: 1 456,20 \$
90 Chaussures pour femmes BONS D'ACHAT DE 1 000 \$ EN CHAUSSURES <i>FORTIN</i>	90 nettoyyages à sec <i>Delganet</i> Valeur maximum: 500 \$	90 dollars de bons d'achat ...12 FOIS! <i>REMBOURCAGE</i> Valeur maximum: 1 080 \$	90 km de livraison plus 990 \$ DE BONS D'ACHAT <i>LA CAPITALE</i> Valeur maximum: 1 050 \$	90 cm de neige envolés! UNE SOUFFLEUSE <i>MTD</i> Valeur maximum: 1 100 \$ <i>Ferplus</i>	90 locations de terrain (badminton, racquetball ou squash) 2 ABONNEMENTS ANNUELS PLAN A1 PLUS 90 SESSIONS DE WORKOUT <i>tennisport</i> Une valeur de 1 645 \$	90 KM DE LIVRAISON plus UN BON D'ACHAT D'UNE VALEUR DE 990 \$ AU PRIX RÉGULIER ZIP <i>ZIP</i> Une valeur de 1 000 \$	90 pouces de tuyau et UN ASPIRATEUR CENTRAL "AIR STREAM" plus POSE INCLUSE <i>Centre de la balayeuse</i> Une valeur de 1 299 \$	90 litres d'eau...plus REFROIDISSEUR D'EAU Valeur maximum: 428,61 \$ <i>Colantini</i>
90 pieds de fil plus 1 ANTENNE PARABOLIQUE (KRX-1232) Installation comprise. <i>PARAMONDE</i> Valeur maximum: 1500 \$ (taxe incluse)	90 litres de PEINTURE 1re qualité Les dépositaires <i>SICO</i> Valeur maximum: 1 128 \$	90 pelouses bien tondues! TONDEUSE À GAZON HONDA, modèle HRS <i>CENTRE LOCA-TOUT</i> Location d'outils Valeur maximum: 707,41 \$	90 émissions préférées... TÉLÉCOULEUR TOSHIBA <i>CROTEAU</i> Valeur maximum: 600 \$	90 laissez-passer doubles <i>AG</i> Valeur maximum: 1 000 \$	90 changements d'huile <i>Michel Potvin</i> 620 Arago O. Valeur maximum: 1 525 \$	90 livres de boeuf catégorie A-1 plus 1 CONGÉLATEUR 12 pi. cu. <i>la Bonne Coupe</i> HALLES FLEUR DE LYS Valeur maximum: 1 090,41 \$	90 gouttes d'eau PISCINE HORS TERRE 15' diamètre, tout équipée. Valeur maximum: 1 734 \$ <i>piscine patio</i>	90 boîtes de couches PAMPERS plus 500 \$ de lait pour nourrissons <i>brunet</i> Valeur maximum: 1 500 \$
90 cubes de glace plus 1 RÉFRIGÉRATEUR KENMORE <i>SEARS</i> Valeur maximum: 1 219,99 \$	90 morceaux d'un SERVICE DE VAISSELLE <i>Renaud</i> Valeur maximum: 1 635 \$	90 bons d'achat de 11,12 \$ ch. <i>Lippens</i> Valeur maximum: 1 000 \$	90 bons d'achat de 11,12 \$ ch. <i>norman</i> Valeur maximum: 1 000 \$	90 feuilles plus 1 MACHINE À ÉCRIRE INITIA I <i>EBQM</i> Valeur maximum: 785 \$	90 minutes de musique AUTO-RADIO SONY XR-66 Valeur maximum: 500 \$ <i>STELLA AUTO</i> 600, Belvédère	90 minutes de musique LECTEUR AU LASER SONY <i>sélectronic</i> 600, Belvédère Valeur de: 1 500 \$	90 clous plus 1 500 \$ de MATÉRIEAUX Valeur maximum: 1 500 \$ <i>Chez Toie</i> Toie Gaufrée de Québec Inc.	90 hameçons plus 1 BATEAU DE PÊCHE ET MOTEUR ÉLECTRIQUE ET BATTERIE <i>MAGASIN LATULIPPE</i> Valeur maximum: 1 245 \$

PLUS DE 100 000 \$ EN PRIX!

RÈGLEMENTS:
1.- Le concours débute le 20 août pour se terminer le 18 décembre. Les 90 tirages se feront dans l'après-midi du 18 décembre, au journal "Le Soleil" tout comme le tirage du grand prix. 2.- Tous les participants sont admissibles au grand prix; une voiture Stellar 1986 de Hyundai, offerte par "La Galerie de l'Auto". 3.- Pour être admissibles, les participants devront, au 18 décembre 1986, être des abonnés du quotidien "Le Soleil" (six ou sept jours par semaine) depuis au moins quatre semaines. 4.- Pour participer, il suffit de remplir le coupon de participation ci-contre, en n'oubliant pas d'ajouter le numéro du carré choisi. Un seul carré par fiche d'inscription est accepté. 5.- Aucun coupon autre que celui publié dans "Le Soleil" ne sera accepté, à l'exception de ceux qui ont été distribués au stand du Soleil durant l'Exposition. Aucune photocopie ne sera retenue. 6.- Les coupons de participation doivent parvenir au journal "Le Soleil" avant le 17 décembre 1986, à midi. 7.- Les employés du Soleil et les membres de leur famille immédiate ne peuvent pas participer à cette promotion. 8.- Les frais inhérents à la Régie des loteries et courses du Québec ont été payés par "Le Soleil". 9.- Les règlements relatifs à ce concours sont disponibles au Soleil.

PLUSIEURS COUPONS PEUVENT ÊTRE INSÉRÉS DANS LA MÊME ENVELOPPE

COUPON DE PARTICIPATION
Faire parvenir à: Le Soleil,
C.P. 15 800, QUÉBEC G1K 8A8

NOM _____
ADRESSE _____
VILLE _____
CODE POSTAL _____ TÉL.: _____

Numéro choisi:

ÉCONOMIE



Contrôle plus sévère des prises

Réduction des quotas de pêche dans l'Est

♦ HALIFAX--Les pêcheurs des cinq provinces de l'Est atlantique verront les volumes alloués de prises de poisson de fond diminuer en 1987 et devront faire face à une réglementation beaucoup plus ri-

goureuse sur le contrôle des prises rapportées.

par André DIONNE

A l'issue de la dernière séance

de consultation avant l'émission du plan de gestion de la ressource halieutique, le ministre de Pêches et Océans Canada, Tom Siddon, a fait part de cette décision de réduire les quotas de prises de poisson de fond.

En conférence de presse tenue à la suite de sa rencontre avec les 5 ministres des provinces de l'Est (Québec, Nouveau-Brunswick, Ile-du-Prince-Edouard, Terre-Neuve et Nouvelle-Ecosse), M. Siddon s'est

toutefois refusé à dévoiler la proportion de la baisse envisagée des quotas de poissons de poisson de fond.

Au Canada, les prises annuelles de poisson de fond représentent un volume de prises de 750,000 tonnes métriques.

Pour le Québec seulement, ce volume alloué est de l'ordre de 57,000 tonnes.

Cependant, a expliqué le ministre, cette réduction ne devrait pas affecter directement l'emploi, du moins pour l'instant.

La ressource

Cette décision qui deviendra formelle lors de l'annonce du plan de gestion 1987, le 31 décembre prochain, indique qu'Ottawa répond aux inquiétudes d'un bon nombre de biologistes à l'effet que la ressource halieutique présente des signes importants d'affaiblissement.

Lors de la précédente réunion, à Montréal, à la mi-novembre, le spectre d'une baisse des prises autorisées est apparu à la suite de craintes multiples de ce phénomène d'affaiblissement quoique les biologistes ne soient pas tous du même avis.

Plusieurs attribuent ce phénomène à la surpêche; les engins de pêche de plus en plus sophistiqués, les prises réelles su-

périeures depuis plusieurs années aux volumes enregistrés et la présence dans le Golfe de navires étrangers fort productifs sont autant de facteurs qui menacent la ressource.

La réglementation

Ainsi, les producteurs devront faire plus avec moins de poisson par une recherche d'une plus grande qualité, a indiqué le ministre Siddon.

Les règlements seront appliqués avec plus de rigueur autant pour les pêcheurs canadiens que pour les navires étrangers qui ont encore accès aux lieux de pêche canadiens, et les amendes sont déjà plus élevées que par le passé.

De sérieuses mesures seront prises également dès cette année pour bien contrôler les volumes capturés faisant allusions aux multiples méthodes pour passer outre aux contrôles statistiques nécessaires à la gestion des stocks.

"Ca devient exigeant (it's getting tough) a indiqué le ministre à la fin de la conférence de presse.

Au cours de cette courte rencontre avec la presse, le ministre Siddon n'a pas indiqué si cette décision avait soulevé l'objection de quelque province. D'autres sources ont indiqué que c'est un constat alarmant et qu'en ce sens, les cinq provinces n'ont d'autre choix que d'acquiescer.

Le Québec espère obtenir sa part des quotas de morue alloués aux Français

♦ HALIFAX--Le ministre québécois délégué aux Pêcheries dit conserver bon espoir d'obtenir pour le Québec une partie des quotas de morue alloués jusqu'ici aux navires de la flotte métropolitaine française.

par André DIONNE

Au cours d'un entretien accordé hier à l'issue de la conférence des ministres des pêches de l'Est atlantique à Halifax, M. Robert Dutil a déclaré avoir obtenu de son homologue fédéral de bonnes indications pour l'obtention d'une hausse

de la part québécoise des stocks de morue du Golfe.

La fin d'une entente Canada-France, le 15 mai dernier, libère des quotas de morue alloués traditionnellement aux grands chalutiers français de 20,000 tonnes métriques.

Ce traité dont la signature remonte au 27 mars 1972 prenait fin en 1986, affirmant avec une rare unanimité le Canada et les provinces de l'Est.

Ces dernières lorgnent sur ces quotas et réclament ces allocations qu'elles n'ont d'ailleurs guère acceptées.

Elles consentent cependant à l'attribution d'un quota de morue spécifique pour les chalutiers immatriculés aux îles Saint-Pierre et Miquelon. Le Canada offre jusqu'ici 3,000 tonnes métriques.

La France ne l'entend pas ainsi et réclame pour 1987 un contingent

de 30,000 tonnes métriques menaçant le Canada de représailles politiques et commerciales.

En conférence de presse, le ministre fédéral responsable de l'Administration des pêches, Tom Siddon, a admis que ce dossier est difficile et que les négociations se poursuivent toujours et que la dispute pourrait se rendre jusqu'en court internationale.

Le Québec

Le Québec, tout comme le Nouveau-Brunswick, possède de bons arguments pour convaincre Ottawa, le seul gestionnaire de la ressource halieutique, de céder à sa demande.

Ces deux provinces dites intérieures n'ont guère profité de l'élargissement de la zone maritime canadienne à 200 milles de ses côtes, il y a une dizaine d'années.

Par ailleurs, le Québec qui ne possède que 9 navires de pêche de plus de 100 pieds, ne dispose pour

eux que de très faibles quotas de morue, un handicap qui nuit énormément à la restructuration des pêches dont la société Madelipêche aux îles-de-la-Madeleine.

Madelipêche sera privatisée sous peu et la flotte qui lui est rattachée est liée presque exclusivement à la capture du sébaste ou poisson rouge, une espèce moins en demande et dont le prix n'est guère attirant.

A l'inverse, la demande est de plus en plus forte pour la morue et son prix de plus en plus élevé autant sur le marché intérieur qu'aux Etats-Unis, le principal importateur du poisson canadien.

D'autre part, les industriels québécois pressent le gouvernement du Québec d'obtenir davantage sur ce plan accusant le fédéral d'avoir traditionnellement et très nettement favorisé les autres provinces atlantiques.

Méto-Richelieu diversifiera

♦ MONTREAL (PC)- Maintenant que Méto-Richelieu Inc. a procédé à son émission publique, la priorité va nettement à la diversification.

C'est ce qu'a indiqué hier M. Jacques L. Maltais, président et directeur général de l'entreprise. Combien d'argent Méto-Richelieu a-t-elle en réserve pour investir dans la diversification? "Il n'y a pas de limites, a répondu le pdg, il y a cinq ans, notre ratio dette équitité était de sept pour un, maintenant il est de un pour un".

Au cours du dernier exercice financier, terminé en septembre, Méto-Richelieu a enregistré un bénéfice net après impôt de \$6 millions; elle a versé aussi \$10 millions en dividendes aux actionnaires; son chiffre d'affaires s'est situé à près de \$1.7 milliard. Pour l'exercice précédent, le chiffre d'affaires avait été de \$1.4 milliard et l'entreprise avait connu une perte de \$400,000.

M. Maltais, qui parlait devant l'Institut canadien de la distribution alimentaire, a expliqué que Méto-Richelieu a l'intention de laisser une place prépondérante à ses activités dans la distribution alimentaire, un marché qui est cependant tout à fait saturé au Québec. Pour le moment, elle cherche à accroître sa part du marché institutionnel, c'est-à-dire les hôpitaux, les restaurants et les hôtels, qui contribuent déjà \$130 millions à son chiffre d'affaires.

Pour l'avenir de cette industrie au Québec, il ne reste, selon lui, que deux voies: l'intégration et le maillage. Dans le premier cas, "on peut se demander qui va bouffer qui", a-t-il dit.

L'autre voie est celle du maillage, c'est-à-dire de l'association d'entreprises pour la mise en commun de certains services, tels l'imprimerie, l'achat de pétrole, l'informatique, les camions, la publicité et l'achat de produits. C'est précisément ce qu'a fait Méto-Richelieu en s'associant à Ro-Na.



Avis de dividendes

Le 26 novembre 1986 le conseil d'administration d'Entreprises Bell Canada Inc. a déclaré les dividendes trimestriels suivants:

• payable le 15 janvier 1987 aux détenteurs enregistrés à la fermeture des bureaux le 15 décembre 1986:

- dividende No 15 de soixante cents (60¢) par action ordinaire.

• payable le 1^{er} février 1987 aux détenteurs enregistrés à la fermeture des bureaux le 29 décembre 1986:

- dividende No 15 de quarante-neuf cents (49¢) par action privilégiée de premier rang à dividende cumulatif de 1,965, rachetable, convertible, donnant droit de vote, série G.

• payable le 18 janvier 1987 aux détenteurs enregistrés à la fermeture des bureaux le 18 décembre 1986:

- dividende No 15 de cinquante et un cents (51¢) par action privilégiée de premier rang à dividende cumulatif de 2,055, rachetable, convertible, donnant droit de vote, série H.

Guy Houle
Vice-président et
secrétaire de la société

Entreprises Bell Canada Inc.

Si votre argent ne fructifie pas aussi vite que vous le souhaitez, renseignez-vous sur Le Compte Optimum.



Le Compte Optimum : un compte investissement à intérêt quotidien.

Obtenir le rendement optimum, c'est certainement là votre but principal en tant qu'investisseur.

Vous atteindrez ce but avec Le Compte Optimum. Ce compte d'épargne pour investisseurs rapporte un intérêt élevé, chaque jour.

Généralement, le taux d'intérêt sur les soldes quotidiens de \$5,000 ou plus est égal ou supérieur au taux applicable aux dépôts à terme de 30 jours. C'est donc un taux élevé. Sur les soldes de \$10,000 ou plus, il est encore plus élevé. Sur ceux de \$25,000 ou plus, encore plus élevé!

Et ce n'est pas tout, ce taux d'intérêt quotidien s'applique à la totalité du solde. (Les intérêts s'ajoutent à la fin du mois.)

Bref, plus vous investissez, plus vous y gagnez. Par ailleurs, Le Compte Optimum est d'un fonctionnement simple; il est donc facile à gérer. Vous profitez

LE COMPTE OPTIMUM

COMPTE INVESTISSEMENT™

\$5,000 - \$9,999 - 6.375%*
\$10,000 - \$24,999 - 6.50%*
\$25,000 et plus - 7.125%*

de taux d'intérêt supérieurs et vous optimisez le rendement de votre investissement sans immobiliser vos fonds et sans avoir à renouveler quoi que ce soit, ce qui n'est pas le cas des dépôts à terme, certificats de dépôt garanti ou bons du Trésor.

En fait, il s'agit d'un compte d'épargne très avantageux qui offre toute la souplesse d'un compte d'épargne ordinaire. Ainsi, vous pouvez effectuer vos opérations au guichet de votre succursale BNE ou encore, aux guichets automatiques Trans-Action™/Scotia Cashstop®. Vous bénéficiez de deux chèques ou retraits gratuits par mois. Le livret de Compte Optimum vous permet de voir fructifier votre investissement, mais si vous le préférez, vous pouvez demander de recevoir un relevé de compte mensuel.

Le Compte Optimum a été créé pour vous faciliter l'accès à des taux d'intérêt élevés. Profitez-en pour optimiser votre investissement.

Renseignez-vous auprès de la BNE dès maintenant.

*Aucun intérêt n'est versé sur les soldes à la fermeture inférieurs à \$5,000.

BNE LA BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE

Le Compte Optimum, un compte investissement, est offert par la Société hypothécaire BNE et garanti par La Banque de Nouvelle-Écosse.

*Taux annuel. Les intérêts sont calculés sur le solde quotidien à la fermeture et payés mensuellement. Les taux sont sujets à changement sans préavis. ™ Marques déposées de La Banque de Nouvelle-Écosse. ™ Marque de commerce de La Banque de Nouvelle-Écosse.

LE MARCHÉ BOURSIER

Table with market indices: DOW JONES 1.912.68, TORONTO 3.045.06, MONTRÉAL 1.540.28, OR 3393.80, ARGENT 97.525.

MONTRÉAL

Volume: 4.204.205 actions, Indice général: 1.540,28 en baisse de 3,99

Table of stock prices for Montreal market, including various companies and their current prices.

TORONTO

Volume: 17.000.000 actions, 300 titres: 3.045,06 en baisse de 1,74

Table of stock prices for Toronto market, including various companies and their current prices.

AMÉRICAIN

Volume: 133.750.000 actions, Dow Jones: 1.912,68 en baisse de 1,55

Table of stock prices for American market, including various companies and their current prices.

NEW YORK

Volume: 133.750.000 actions, Dow Jones: 1.912,68 en baisse de 1,55

Table of stock prices for New York market, including various companies and their current prices.

MONTRÉAL

Volume: 4.204.205 actions, Indice général: 1.540,28 en baisse de 3,99

Table of stock prices for Montreal market, including various companies and their current prices.

OR

Volume: 17.000.000 actions, 300 titres: 3.045,06 en baisse de 1,74

Table of stock prices for OR market, including various companies and their current prices.

MONTRÉAL

Volume: 4.204.205 actions, Indice général: 1.540,28 en baisse de 3,99

Table of stock prices for Montreal market, including various companies and their current prices.

TORONTO

Volume: 17.000.000 actions, 300 titres: 3.045,06 en baisse de 1,74

Table of stock prices for Toronto market, including various companies and their current prices.

AMÉRICAIN

Volume: 133.750.000 actions, Dow Jones: 1.912,68 en baisse de 1,55

Table of stock prices for American market, including various companies and their current prices.

NEW YORK

Volume: 133.750.000 actions, Dow Jones: 1.912,68 en baisse de 1,55

Table of stock prices for New York market, including various companies and their current prices.

MONTRÉAL

Volume: 4.204.205 actions, Indice général: 1.540,28 en baisse de 3,99

Table of stock prices for Montreal market, including various companies and their current prices.

OR

Volume: 17.000.000 actions, 300 titres: 3.045,06 en baisse de 1,74

Table of stock prices for OR market, including various companies and their current prices.

MONTRÉAL

Volume: 4.204.205 actions, Indice général: 1.540,28 en baisse de 3,99

Table of stock prices for Montreal market, including various companies and their current prices.

TORONTO

Volume: 17.000.000 actions, 300 titres: 3.045,06 en baisse de 1,74

Table of stock prices for Toronto market, including various companies and their current prices.

AMÉRICAIN

Volume: 133.750.000 actions, Dow Jones: 1.912,68 en baisse de 1,55

Table of stock prices for American market, including various companies and their current prices.

NEW YORK

Volume: 133.750.000 actions, Dow Jones: 1.912,68 en baisse de 1,55

Table of stock prices for New York market, including various companies and their current prices.

MONTRÉAL

Volume: 4.204.205 actions, Indice général: 1.540,28 en baisse de 3,99

Table of stock prices for Montreal market, including various companies and their current prices.

OR

Volume: 17.000.000 actions, 300 titres: 3.045,06 en baisse de 1,74

Table of stock prices for OR market, including various companies and their current prices.

(suite à la page B-10)

EN UN CLIN D'OEIL

Des Québécois optimistes

Selon un sondage mené pour le compte du Conseil du patronat du Québec au début de novembre, les Québécois seraient majoritairement satisfaits du climat social, politique et économique du Québec. En effet, 65 pour 100 des 650 personnes interrogées considèrent que ça va très bien ou assez bien au Québec, de façon générale, tandis que 30 pour 100 estiment que ça ne va pas tellement bien et 5 pour 100 que ça ne va pas bien du tout. Ces résultats sont en nette progression sur ceux d'un sondage CROP identique mené en janvier dernier. A ce moment, 55 pour 100 des Québécois estimaient que "ça allait très bien ou assez bien". Ces résultats sont aussi intéressants si on les compare à ceux des années économiquement difficiles du début de la décennie. Ainsi, en 82, seulement 17 pour 100 des Québécois étaient optimistes face à la situation socio-économique; la confiance des citoyens s'est ensuite graduellement améliorée, passant à 31, 48 et 55 pour 100. Le Conseil du patronat devrait commenter demain les résultats de ce sondage.

Bénéfice sans précédent

Pour le trimestre clos le 30 septembre, la société Air Canada a affiché un bénéfice net sans précédent de 556,8 millions, ce qui est très nettement supérieur à celui de 114,4 millions enregistré au cours de la même période l'an dernier. Le bénéfice d'exploitation pour le trimestre a aussi atteint un résultat record, passant de 82,6 millions à 125,6 millions. Le bénéfice net pour les neuf premiers mois est cependant en baisse, de 18 à 13,7 millions. Le pdg d'Air Canada, Pierre Jeannot, explique ces bons résultats surtout par le contrôle des coûts et de la capacité. Les charges d'exploitation totale ont baissé de deux pour 100 par rapport à l'an dernier.

Emission d'actions Wise

Les Magasins Wise Inc. lancent une émission d'actions d'une valeur de 66,650,000. Cette émission est constituée de 1,330,000 unités se composant d'une action subalterne de catégorie A et d'un bon de souscription à des actions subalternes de catégorie A, au prix de \$5 l'unité. Les actions subalternes de catégorie sont admissibles à une déduction de 75 pour 100 en vertu du R.E.A. Les plans d'expansion de Wise prévoient l'ouverture de quatre à six magasins au cours du prochain exercice. Wise exploite 23 magasins, dont deux au Nouveau-Brunswick et à Terre-Neuve, et emploie 571 personnes.

Ressources Aiguebelle

Ressources Aiguebelle Inc. a enregistré une légère baisse de ses revenus pour les six mois terminés le 30 septembre. Ils sont passés de 7,4 pour la même période l'an dernier, à 7,2 millions. La perte nette a cependant été moins importante, soit 957,572 (\$0.10 par action) plutôt que 1,303,787 (\$0.14). L'avois des actionnaires est passé de 54,5 millions à 56,5 millions.

Bon trimestre pour DMR

Pour le trimestre clos le 31 août, les revenus du Groupe DMR Inc. ont augmenté de 32 pour 100 par rapport à la même période en 85, s'établissant à 16,450,000. Le bénéfice net par action est passé de 5,58 à 6,87. Dans son rapport aux actionnaires, le président Pierre Y. Ducros attribue cette hausse des résultats à l'augmentation du nombre et de l'envergure des contrats et au contrôle des dépenses d'exploitation.

Lavalin Industries

Lavalin Industries Inc. a décidé de reporter son premier appel public à l'épargne. Le pdg, Jacques Lamarre, a expliqué qu'un examen attentif de l'état du marché boursier avait incité la compagnie à opter pour un mode de financement mieux adapté à la conjoncture. Lavalin Industries Inc. a été créée par le groupe Lavalin dans le but d'acquies et exploiter des entreprises industrielles lui permettant de mettre à profit son expertise.

Acquisition par GE Canada

La Générale Electrique du Canada a annoncé qu'elle venait de faire l'acquisition de ICS Construction Ltd. de Burlington, de ICS Ltée et de Auprocon Ltée de Montréal. L'achat prenait effet hier. Le montant de la transaction n'a pas été divulgué. La société ICS fournit des services d'installation d'instrumentation à l'industrie canadienne.

Nominations

M. Benoit Morin vient d'être appelé par M. Bourassa à siéger au conseil d'administration de la Caisse de dépôt et placement du Québec. Originaire de Québec, M. Morin est secrétaire général et greffier du conseil exécutif. Sa carrière dans la fonction publique l'avait conduit, en 1984, à la vice-présidence, ressources humaines et affaires juridiques, de la Banque Nationale. Par ailleurs, M. Laurent Beaudoin, pdg de Bombardier, a démissionné du conseil d'administration de la Corporation de développement du Canada après y avoir siégé pendant 15 ans. La place ainsi laissée vacante a été comblée par M. Kendall Cork.

Légère baisse des bénéfices de Steinberg

MONTREAL (PC) - La compagnie Steinberg Inc. a réalisé durant le premier trimestre de l'exercice courant un bénéfice net consolidé de 59,7 millions, comparativement à 59,9 millions au cours de la même période de l'exercice précédent.

Le chiffre d'affaires consolidé s'est inscrit en hausse de 3,3 pour 100, à 925 millions.

Dans le secteur canadien des magasins d'alimentation, Steinberg a enregistré un chiffre d'affaires de 643 millions, en hausse de 1,5 pour 100, malgré le fait qu'il y avait 16 magasins de moins en exploitation, souligne la compagnie. Sur une base comparable de magasins, le chiffre d'affaires a augmenté de 4,6 pour 100.

Avec 14 supermarchés de moins en exploitation à la fin du premier trimestre, la Division des supermarchés du Québec a accusé une baisse de 5,4 pour 100 de son chiffre d'affaires par rapport à la même période l'an dernier. Les ventes des supermarchés de l'Ontario ont progressé de 9,2 pour 100, et celles des épiceries Valdi de 12,7 pour 100. A l'enseigne des dépanneurs La Maisonée, les ventes se sont améliorées de 9,2 pour 100.

Smitty's Super Valu Inc. a connu une hausse de 5,9 pour 100 de son chiffre d'affaires. Les cinq magasins M exploités par Miracle Mart ont vu leurs ventes augmenter de 6,8 pour 100, tandis que les ventes des 15 magasins Miracle Mart restants ont fléchi de 2,5 pour 100.

Société de gestion La Métropolitaine Limitée



Claude Lamoureux

La nomination de M. Claude Lamoureux à titre de président et premier administrateur d'une compagnie de gestion nouvellement formée, la société de gestion La Métropolitaine Limitée, a été annoncée par M. J. Pierre Maurer, vice-président du Conseil d'administration de La Métropolitaine compagnie d'assurance vie.

Natif du Cap-de-la-Madeleine, M. Lamoureux est diplômé de l'Université Laval et Fellow de l'Institut canadien des actuaires et de la Society of Actuaries. Il s'est joint à La Métropolitaine à Ottawa en 1966 et fut nommé vice-président en 1978. Depuis 1984, il était responsable de la planification et des services financiers de La Métropolitaine.

La société de gestion La Métropolitaine Limitée est une nouvelle compagnie canadienne créée afin de coordonner l'ensemble des opérations d'affaires de La Métropolitaine au Canada, y compris ses plus récentes acquisitions. L'un des plus importants assureurs au Canada depuis plus de 100 ans, La Métropolitaine affirmait récemment que son objectif premier consistait à être en mesure de fournir un portefeuille complet de produits et services financiers aux Canadiens.



Usine d'engrais liquide

La Rive-Sud exigera la priorité

LEVIS - Les intervenants économiques de la rive sud de Québec n'avaient plus qu'un très faible espoir que soit réalisé au Québec le projet d'engrais liquide dont il était question depuis trois ans déjà. Mais qu'un projet semblable à celui qui avait d'abord été envisagé pour Lauzon soit maintenant considéré pour l'Est de Montréal, voilà qui étonne et qui fait gronder.

par Gilles PEPIN

Surprise et déception y ont été constatées par LE SOLEIL, à la suite d'une déclaration faite par le ministre québécois de l'Énergie et des Ressources, M. John Ciaccia, à l'effet que c'est maintenant l'Est de Montréal qui est considérée et qu'une étude de faisabilité y a été commandée.

Baisse de 10% des revenus des fermiers

OTTAWA (PC) - Les revenus des agriculteurs canadiens ont été de \$3,9 milliards en 1985, soit 10 pour 100 de moins que les \$4,3 milliards de l'année précédente, a révélé vendredi Statistique Canada.

La baisse des revenus nets des exploitants agricoles, c'est-à-dire l'argent qui reste dans la poche des fermiers après déduction des dépenses et de la dépréciation des bâtiments et de la machinerie, est presque entièrement due à une diminution des recettes encaissées.

L'agence indique cependant que le revenu agricole net total incluant la valeur des stocks s'est accru de 29 pour 100, atteignant \$4,3 milliards en 1985. Il n'y a qu'en 1981 que le revenu net total ait été plus élevé, soit \$4,6 milliards.

La croissance des stocks de céréales et d'oléagineux expliquent la hausse enregistrée l'an dernier. Statistique Canada a fait savoir que même si les paiements directs ont été plus élevés, le total des recettes encaissées a chuté de deux pour 100, à \$19,9 milliards, en 1985.

Selon l'organisme fédéral, le phénomène est attribuable à une baisse des recettes tirées des cultures (céréales, tabac), puisque les recettes provenant du bétail et des produits du bétail n'ont à peu près pas changé par rapport à l'année précédente.

A la Société Inter-Port de Québec, qui a beaucoup travaillé sur ce dossier, à l'époque où la société française CDF Chimie, aux prises avec des difficultés financières, s'était finalement adjointe comme partenaire la firme italienne ENI, on a été très surpris d'apprendre que ce n'était plus ni Pointe-de-la-Martinière (à l'est de Lauzon) ni même Bécancour qui sont dans le projet.

Aux bureaux d'Inter-Port, on ne cache pas qu'on est un peu embarrassé pour parler de ce dossier, parce que, depuis un an, de gros efforts ont dû être employés à favoriser la venue d'Aluisuisse sur la rive sud de Québec. On est surpris aussi parce qu'on n'avait plus de nouvelles de ENI, qui est maintenant intéressée à la région montréalaise à l'intérieur d'un consortium dont le projet est évalué à \$450 millions.

Le président d'Inter-Port, Jacques Bourassa, s'est dit déçu de n'avoir pas été informé par le ministre de l'Industrie et du Commerce. Il veut à tout le moins des explications.

Politique

A la Corporation de développement économique de Pointe-Lévy, sur la Rive-Sud, il n'est vraiment pas facile de se résigner à accepter l'abandon de ce projet, qui aurait pu

tellement bien amorcer le développement du parc industriel-portuaire préconisé depuis plusieurs années pour Pointe-de-la-Martinière. C'est sur le projet d'aluminerie que l'on mise davantage, actuellement; n'empêche qu'on serre les dents en remisant le dossier de CDF Chimie et de ENI.

Le président Marcel Gosselin, de la Corporation de développement économique, s'interroge à propos d'un dirigisme politique et de la difficulté d'obtenir des appuis sur la rive nord quand il s'agit d'un projet à réaliser sur la rive sud de Québec. M. Gosselin, conscient des faibles moyens dont dispose son organisme et déplorant un manque de concertation sur le territoire, pense à organiser un sommet économique s'il parvient à déceler chez les élus de la Rive-Sud une réelle volonté de s'impliquer dans le développement de l'économie.

Les gens de la rive droite du fleuve avouent d'emblée une insatisfaction en ce qui concerne le peu de résultats de la promotion inter-

nationale effectuée par la Société Inter-Port. Marcel Gosselin propose donc que la Rive-Sud fasse bloc pour s'imposer. Le maire de Lévis, Vincent Chagnon, se dit prêt à réagir, "parce que c'est une infrastructure qu'il faut d'abord mettre en place à Pointe-de-la-Martinière pour que l'industrie à grand gabarit vienne enfin s'y établir".

Jean-Marc Lessard, maire de Lauzon, est lui aussi d'avis qu'il faut une action concertée. Il se souvient d'un projet industriel qui avait suscité une certaine opposition, il y a quelques années, de la part de citoyens habitant près de Pointe-de-la-Martinière. Ce sera donc, dans les prochains mois, le travail des élus locaux de faire enfin admettre la nécessité de modifier le zonage de façon à ce que le développement économique ne soit pas entravé; le débat va être suscité lors de la présentation de la proposition d'aménagement élaboré par la MRC de Desjardins.

La Nationale Compagnie de Réassurance du Canada NOMINATION



M. Claude Genest

Monsieur Robert Parizeau, président et chef de la direction de La Nationale, Compagnie de Réassurance du Canada, est heureux d'annoncer que Monsieur Claude Genest, F.I.C.A. s'est joint à la compagnie à titre de directeur général et chef des opérations. Monsieur Genest occupera également le poste de président des deux filiales de La Nationale, soit la Société Canadienne de Gestion de Réassurance Inc. et la Nationale MGF-Vie Canada Inc., et siégera au Comité de direction de Sodarcan Inc.

Monsieur Genest se joint à La Nationale après avoir cumulé plusieurs années d'expérience dans le secteur de la réassurance et de l'assurance. Fellow de l'Institut Canadien des Actuaires et de la Society of Actuaries, il est administrateur du groupe Prenor Ltée.

La Nationale souscrit de la réassurance I.A.R.D. et de la réassurance-vie au Canada et à l'étranger. Elle fait partie du groupe Sodarcan Inc.

LA BRASSERIE LABATT LIMITÉE



Pierre Villa

Le président des Brasseries Labatt du Canada, M. Pierre Desjardins, a le plaisir d'annoncer la nomination de M. Pierre Villa, ing., au poste de vice-président, affaires publiques, au siège social de la compagnie à Montréal.

Diplômé de l'Université Laval en génie mécanique, M. Villa a connu une fructueuse carrière dans le domaine public et privé. Au service de la Brasserie Labatt depuis 1981, il était directeur général de la succursale de Québec. Il est avantageusement connu dans le monde des affaires, tant par ses réalisations que par ses nombreuses implications dans le domaine communautaire. Il sera responsable de la direction des programmes de communication avec les employés et les gouvernements, des relations publiques et communautaires et de l'image institutionnelle, tout en étant membre du comité de gestion de la Brasserie.

NOMINATION



M. Claude Bruneau

M. Jacques A. Drouin, président du conseil de la Laurentienne Générale, Compagnie d'Assurance inc., annonce la nomination de M. Claude Bruneau, B.L., au poste d'administrateur de la société.

Diplômé de l'Université de Montréal, M. Bruneau détient également une maîtrise en administration des affaires (MBA) de la University of Western Ontario. À l'emploi du Groupe La Laurentienne depuis 1983, il est vice-président exécutif de la Corporation du Groupe La Laurentienne, président du conseil, président et chef de la direction de l'Imperiale, Compagnie d'assurance-vie, vice-président du conseil de Immeubles Imbrock Limitée, président du conseil de Impro Properties Limited et président du Fonds Laurentien Inc. M. Bruneau est également membre du conseil de plusieurs sociétés canadiennes et internationales. Il avait auparavant occupé divers postes de direction au sein d'importantes sociétés privées.

La Laurentienne Générale est la société d'assurances de dommages du Québec la plus importante au Canada. Elle est membre du Groupe La Laurentienne, un ensemble d'entreprises oeuvrant dans le secteur des services financiers à l'échelle canadienne et internationale.



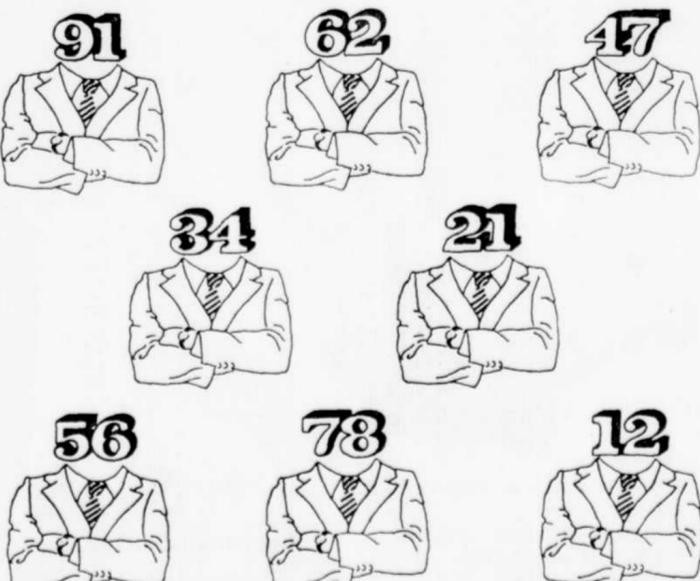
HILTON INTERNATIONAL QUÉBEC

3, Place Québec (Québec)

Rares sont les domaines aujourd'hui qui échappent à la «numéromanie». Tellement qu'en certains établissements, on a souvent l'impression d'être traité soi-même comme un numéro! Heureusement, il existe encore des hôtels comme le Hilton International Québec. Où le service ressemble à du sur-mesure. Où le personnel, formé à une longue tradition d'hospitalité, est courtois, professionnel, serviable. Alors si vous n'avez pas encore fait l'expérience Hilton International Québec, appelez-nous au... numéro ci-dessous. Parce que le seul numéro chez nous est celui du téléphone. C'est toute la différence.

Réervations: (418) 647-2411 ou le service de réservations Hilton, 1-800-268-9275.

Il y a une différence...



L'ACCUEIL, ON PREND ÇA À COEUR.

TORONTO (suite de la page B-8)

Table of stock market data for Toronto, including various stock prices and indices.

ECONOMIE

Table of economic data, including interest rates, exchange rates, and commodity prices.

OPTIONS transigées

Table of options trading data, listing various option contracts and their prices.

TAX

Table of tax-related information, including tax rates and deductions.

FONDS MUTUELS

Table of mutual fund performance and prices.

Non-membres

Table of non-member information, possibly related to a club or organization.

MONNAIES

Table of exchange rates for various international currencies.

CHICAGO (AP) - Les cours des grains...

Text article discussing grain prices in Chicago, mentioning wheat and soybean markets.

FRUITS ET LEGUMES

Table of prices for various fruits and vegetables.

LE BAROMETRE

Table of weather-related data, including barometric pressure and temperature trends.

Advertisement for Solana, a company specializing in solar and heating systems, featuring a large image of a solar panel.

Advertisement for 'Concours Mots Insolites' (Unusual Words Contest) by Radio-Canada, featuring a photo of Robert Gillet.

Congrès des caisses: l'audio-visuel partout

Les organisateurs du 14ème congrès de Desjardins ont fait un usage intensif de l'audio-visuel pour susciter la participation dans la phase préparatoire et tout au long de son déroulement. Il en sera de même dans l'après congrès.

Par: Marc LESTAGE

Cette stratégie a tenu Réjean De Roy sur la brèche depuis plusieurs mois. De Roy est responsable du service de l'audio-visuel, à la Confédération Desjardins, le "holding" qui chapeaute tout le mouvement.

En raison de l'importance de la tâche, on a fait appel à plusieurs professionnels pour "remplir le contrat".

Les documents pré-congrès d'animation et les vidéos qui servaient à présenter le thème de chaque atelier ont été faits en collaboration avec Opon de Québec. Opon est la maison chargée de produire des documents pour le réseau Quatre-Saisons, à Québec.

Spectacle

La présentation "Hommage aux bâtisseurs", la cérémonie au cours de laquelle on a dévoilé un buste en hommage à Raymond Rouleau, avait entièrement été montée sur bande vidéo. Au signal du maître de cérémonie, il a suffi de le projeter sur des écrans géants pour le plus grand plaisir des spectateurs.

Le clou de ce spectacle était un "remake" d'un épisode de la série "Les grands génies" de Radio-Canada, au cours de laquelle on avait réuni que des artisans de Desjar-

dins... en compagnie d'un seul "adversaire" du temps du Commodore. L'intrus a été taillé en pièces sous le regard amusé des coopérateurs.

Plénière électronique

Entre autres nouveautés, ce système a permis aux organisateurs d'écarter le travail en plénière pour le remplacer par des séances en petit groupe épies par des caméras.

La stratégie comprenait également la production d'une "cassette" synthèse présentée en lieu et place de la plénière terminant le congrès.

Bilan électronique

Et lorsque tout sera complété, raconte M. Réjean De Roy, nous travaillerons à une synthèse beaucoup plus élaborée qui devrait être dispo-



Des équipes de tournage ont continuellement "tourné" autour des délégués lors du dernier congrès de Desjardins.

nible au début de 1987.

"A la limite, reconnaît M. De Roy, nous aurons suffisamment

d'interventions de toutes sortes et assez de matériel pour réaliser des montages sur différents thèmes (as-

surances, formation) pour produire toute une série de documents spécialisés".

Congrès annuel

L'UPA promet de durcir le ton envers les gouvernements

Le congrès annuel de l'Union des producteurs agricoles (UPA), qui s'ouvre demain à Québec, promet d'être l'occasion de sévères mises au point adressées à Québec et Ottawa par le président de l'organisation, M. Jacques Proulx, et par ses membres.

par Michel CORBEIL

Joint hier, le responsable des relations de presse de l'UPA a indiqué que "le discours de notre président donnera le ton. C'est un dis-

cours très dur face aux deux gouvernements où il mettra les points sur les "i".

Les 368 congressistes attendus discuteront de thèmes chers aux deux gouvernements qui optent, par exemple, pour des mesures pour réduire aide et règlements dans le domaine agricole alors que l'UPA demandera le maintien des programmes d'assurance-stabilisation.

Le libre-échange avec les Etats-Unis, le "bébé" politique de l'équipe

conservatrice de Brian Mulroney, fait l'objet d'un atelier de discussions à lui seul. L'UPA cherchera à obtenir un autre dénonciation du projet fédéral.

L'allocation la plus attendue est certes celle du ministre québécois de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M. Michel Pagé. "Nous espérons des éclaircissements sur tout ce qu'il a annoncé lorsqu'il nous a dit tout simplement qu'il revisait tous les programmes de soutien, qu'il revoyait le rôle de l'Office du crédit agricole et le fi-

nancement du ministère, a dit le porte-parole, M. Jean-Yves Duthel. "Sur un sujet comme les modifications qu'il entend apporter au zonage agricole, a-t-il mentionné, nous sommes à date complètement exclus des consultations."

L'UPA veut aussi tirer les choses au clair vis-à-vis d'un autre palier de gouvernement. Au sujet des zones-tampons que des Municipalités régionales de comté veulent établir près de certaines agglomérations urbaines, l'UPA demande l'adoption d'une résolution "s'objectant à ce type de réglementations

que les MRC veulent imposer en zones vertes".

Mobilisation

M. Duthel a avancé que le président profitera des circonstances pour secouer ses membres. "Il fera appel à l'unité des troupes. Il nous faut combattre des problèmes de lassitude de la part de personnes qui sont découragées de se battre contre les différents paliers de gouvernement."

Dés aujourd'hui, les débats sur l'agriculture débiteront à Québec. À 13h, le ministre Pagé rencontrera les dirigeantes du Comité des femmes en agriculture et de l'Association des femmes collaboratrices. Les discussions porteront sur les nouvelles dispositions législatives, "visant essentiellement la participation des femmes à la propriété des entreprises agricoles", a laissé savoir le MAPAQ.

Lavalin Santé Inc. acquiert un hôpital privé

MONTREAL (PC). Lavalin Santé Inc., une filiale du groupe Lavalin, vient de faire l'acquisition de l'hôpital Bellechasse, le seul hôpital général privé au Québec, situé dans l'est de Montréal.

Le montant de la transaction n'a pas été divulgué.

En annonçant la nouvelle, le président-directeur général de La-

valin Ltée, M. Bernard Lamarre, a déclaré que ce transfert de propriété n'amènera aucun changement dans les services offerts.

Le président de Lavalin-Santé, Fredy Petitpas, a indiqué de son côté que la vocation et le personnel de l'établissement demeureront inchangés. L'hôpital Bellechasse a une capacité de 180 lits.

dépôts garantis

8 1/2 %

1 an
taux annuel

FIDUCIE PRÊT ET REVENU

Québec
Place d'Youville 692-1221 Sainte-Foy
Galeries de la Capitale 626-1221 1117, Jean Dequin 659-1814

UNE PREMIÈRE À QUÉBEC

SHIK FM 99

dance music

PLUS QUE 3 JOURS AVANT

LE SOLEIL vous présente la gagnante du vidéo

dans le cadre du concours organisé pour les dépositaires

"LE NO 1 EN PREMIÈRE PLACE"

Sur la photo, dans l'ordre habituel: M. André Fortin, représentant commercial au Tirage; Mme Gisèle Lepage, gagnante, est propriétaire de Acc. G.L. Vallée, boul. du Jardin, Charlesbourg, et M. Gilles Émond, Gérant des Ventes-Tirage.



Liste des dépositaires gagnants qui ont mérité des prix en argent!

- | | | | | | | | | |
|--|---|---|--|---|--|---|--|--|
| United Cigar Succ. 2863
Galeries Chagnon
300, côte du Passage, Lévis
20.005 | Épicerie René Sandon
1441, des Pionniers, St-Nicolas
5.005 | La Maisonnée
2834, chemin St-Louis, Ste-Foy
5.005 | Prov-Sor
Gestion Claude Lavoie
1915, boul. Masson, Les Saules
10.005 | Accommodation N.D.D.L.
1625, avenue Notre-Dame
N.O. des-Laurentides
50.005 | Épicerie Bourbeau
7979, Trudelle, Charlesbourg
5.005 | Accommodation 1534 Enr.
1522, 4e Avenue, Québec
50.005 | Alimentation Tremblay
92, de la Rivière, Québec
5.005 | Dorval Enr.
490, Rochelleau, Québec
5.005 |
| Dépanneur Enr.
830, Trans-Canada, St-David
10.005 | Provisior
3500, chemin St-Louis, Ste-Foy
5.005 | Acc. St-Germain Plus
1500, rue Sheppard, Sillery
10.005 | Alimentation 10-20
2020, St-Jean-Baptiste
Ancienne-Lorette
5.005 | Latière Perrette Lise
200, boul. Des Cèdres, Québec
10.005 | La Tabatière Enr.
5500, boul. des Grands
Charlesbourg
5.005 | Acc. Georges Biodeau Inc.
2498, 4e Avenue, Québec
5.005 | Tabagie Soleil Enr.
480, St-Joseph est, Québec
5.005 | Épicerie Poulin
795, rue St-Olivier, Québec
20.005 |
| Dépanneur Bodom
86, côte du Passage, Lévis
5.005 | Les Magasins Lacto Inc.
893, Grand-Juan, Ste-Foy
5.005 | Tabagie Acc. Dynamique
1875, Notre-Dame
Ancienne-Lorette
5.005 | Tab. Acc. B.T. 24 Heures
2955, 1re Avenue, Québec
5.005 | Dép. Place Ste-Odile
189, des Chênes ouest, Québec
50.005 | Tabagie des Rôts
4733, 5e Avenue ouest
Charlesbourg
5.005 | Dépanneur Bouchene
2225, rue Mont-Thabor, Québec
10.005 | Tabagie de la Place
2410, St-Joseph est, Québec
5.005 | Épicerie Gino
552, Pere-Garnier, Québec
10.005 |
| Terminus Lévis Inc.
7, Trans-Canada, Lévis
5.005 | Dépanneur 3530
3530, chemin Ste-Foy, Ste-Foy
5.005 | Tab. Acc. B.T. 24 Heures
2955, 1re Avenue, Québec
5.005 | Accommodation Chauveau
1799, boul. de l'Aéroport
Ancienne-Lorette
5.005 | Tab. Acc. B.T. 24 Heures
2955, 1re Avenue, Québec
5.005 | Acc. le 3141 Inc.
4105, 3e Avenue ouest
Charlesbourg
5.005 | Provisior
2900, Champfleury, Québec
5.005 | Super Marché A Gagnon
860, Charest est, Québec
5.005 | Chatbot Jean-Charles Enr.
108, Bigouette, Québec
5.005 |
| Acc. Mercier Enr.
158, rue Wolfe, Lévis
10.005 | Accommodation Lavoie Inc.
1481, rue Provancher
Cap-Rouge
50.005 | Tab. Acc. B.T. 24 Heures
2955, 1re Avenue, Québec
5.005 | Ouellet Jean-Guy
77, avenue Plante, Vanier
5.005 | Tab. Acc. B.T. 24 Heures
2955, 1re Avenue, Québec
5.005 | Pharmacie Paul Pouliot
3190, 1re Avenue, Québec
5.005 | Épicerie Dépanneur
2598, Maufils, Québec
5.005 | Pharm. Serge Vézina
651, St-Vallier ouest, Québec
20.005 | Épicerie Poulin Enr.
224, St-Ambrose, Québec
10.005 |
| Tabagie Dumont
321, 3e Avenue, Pintendre
5.005 | Librairie Boutique Atulu
Mail Cap-Rouge
1100, boul. Chaudière
Cap-Rouge
5.005 | Alimentation Vanier Enr.
382, Giguère, Vanier
M. Richard Beaudoin
50.005 | Alimentation Gosselin
2252, Notre-Dame
Ancienne-Lorette
20.005 | Pharmacie Paul Pouliot
3190, 1re Avenue, Québec
5.005 | Pharmacie Paul Pouliot
3190, 1re Avenue, Québec
5.005 | Dépanneur Retro
2287, Maufils, Québec
5.005 | Tab. des Haies
245, Soumainde, Vanier
10.005 | Pharm. Serge Vézina
651, St-Vallier ouest, Québec
20.005 |
| Tabagin B. E. Enr.
29, rue de l'Église, St-Romald
10.005 | Tab. Libre Service Irving
320, boul. Hamel, Vanier
50.005 | Métro Corporel no 4123
1600, Notre-Dame
Ancienne-Lorette
10.005 | Alimentation 1900
1600, Notre-Dame
Ancienne-Lorette
50.005 | Acc. St-Albert
3240, 1re Avenue, Québec
5.005 | Accommodation D. T. Enr.
2900, 2e Avenue A-13, Québec
5.005 | Épicerie Tabagie 217
205, St-Joseph est, Québec
5.005 | Tab. Mille Trouvailles
550, boul. Hamel, Québec
5.005 | Pharm. Serge Vézina
651, St-Vallier ouest, Québec
20.005 |
| Tabagie St-Romald
17, rue Principale, St-Romald
5.005 | Acc. Girgins 1986 Inc.
204, route 138, St-Augustin
50.005 | Acc. Me Enr.
6383, boul. St-Jacques
Neuchâtel
5.005 | Alimentation 1900
1600, Notre-Dame
Ancienne-Lorette
50.005 | Acc. St-Albert
3240, 1re Avenue, Québec
5.005 | Alimentation Bon-Air
4600, de Gaulle, Charlesbourg
100.005 | Épicerie Aqueduct Enr.
486, Aqueduct, Québec
5.005 | Tab. Mille Trouvailles
550, boul. Hamel, Québec
5.005 | Pharm. Serge Vézina
651, St-Vallier ouest, Québec
20.005 |
| Dép. Diane Groulx
14, rue Bissan, St-Romald
20.005 | Acc. Étoile Enr. Couche Tard
433, route 138, St-Augustin
5.005 | Alimentation 1900
1600, Notre-Dame
Ancienne-Lorette
50.005 | Alimentation 1900
1600, Notre-Dame
Ancienne-Lorette
50.005 | Acc. St-Albert
3240, 1re Avenue, Québec
5.005 | Alimentation 1900
1600, Notre-Dame
Ancienne-Lorette
50.005 | Épicerie Liliane Baron
402, rue Anna, Québec
5.005 | Gestion A.F.P. Inc.
87, St-Pierre, Québec
5.005 | Pharm. Serge Vézina
651, St-Vallier ouest, Québec
20.005 |
| Provisior
952, rue Commerciale
St-Jean-Christophe
10.005 | Accommodation Godbout
5690, boul. Hamel
Ancienne-Lorette
5.005 | Alimentation 1900
1600, Notre-Dame
Ancienne-Lorette
50.005 | Alimentation 1900
1600, Notre-Dame
Ancienne-Lorette
50.005 | Acc. St-Albert
3240, 1re Avenue, Québec
5.005 | Alimentation 1900
1600, Notre-Dame
Ancienne-Lorette
50.005 | Épicerie Aqueduct Enr.
486, Aqueduct, Québec
5.005 | Tab. Mille Trouvailles
550, boul. Hamel, Québec
5.005 | Pharm. Serge Vézina
651, St-Vallier ouest, Québec
20.005 |
| Acc. Dany
1069, de l'Église
St-Jean-Christophe
5.005 | Dép. Emond et Lapierre
4378, St-Félix, Cap-Rouge
10.005 | Alimentation 1900
1600, Notre-Dame
Ancienne-Lorette
50.005 | Alimentation 1900
1600, Notre-Dame
Ancienne-Lorette
50.005 | Acc. St-Albert
3240, 1re Avenue, Québec
5.005 | Alimentation 1900
1600, Notre-Dame
Ancienne-Lorette
50.005 | Épicerie Aqueduct Enr.
486, Aqueduct, Québec
5.005 | Tab. Mille Trouvailles
550, boul. Hamel, Québec
5.005 | Pharm. Serge Vézina
651, St-Vallier ouest, Québec
20.005 |
| Dépanneur B. Tremblay
1875, boul. des Chutes
Charry
10.005 | Accommodation Lavoie Inc.
1481, rue Provancher
Cap-Rouge
50.005 | Alimentation 1900
1600, Notre-Dame
Ancienne-Lorette
50.005 | Alimentation 1900
1600, Notre-Dame
Ancienne-Lorette
50.005 | Acc. St-Albert
3240, 1re Avenue, Québec
5.005 | Alimentation 1900
1600, Notre-Dame
Ancienne-Lorette
50.005 | Épicerie Aqueduct Enr.
486, Aqueduct, Québec
5.005 | Tab. Mille Trouvailles
550, boul. Hamel, Québec
5.005 | Pharm. Serge Vézina
651, St-Vallier ouest, Québec
20.005 |
| Lamy Jacques
2001, 9e Avenue, Charry
5.005 | Accommodation Bergeron
10, rue des Saps
St-Etienne-de-Lauzon
10.005 | Alimentation 1900
1600, Notre-Dame
Ancienne-Lorette
50.005 | Alimentation 1900
1600, Notre-Dame
Ancienne-Lorette
50.005 | Acc. St-Albert
3240, 1re Avenue, Québec
5.005 | Alimentation 1900
1600, Notre-Dame
Ancienne-Lorette
50.005 | Épicerie Aqueduct Enr.
486, Aqueduct, Québec
5.005 | Tab. Mille Trouvailles
550, boul. Hamel, Québec
5.005 | Pharm. Serge Vézina
651, St-Vallier ouest, Québec
20.005 |
| Accommodation Bergeron
10, rue des Saps
St-Etienne-de-Lauzon
10.005 | Alimentation St-Etienne
662, Principale est
St-Etienne-de-Lauzon
10.005 | Alimentation 1900
1600, Notre-Dame
Ancienne-Lorette
50.005 | Alimentation 1900
1600, Notre-Dame
Ancienne-Lorette
50.005 | Acc. St-Albert
3240, 1re Avenue, Québec
5.005 | Alimentation 1900
1600, Notre-Dame
Ancienne-Lorette
50.005 | Épicerie Aqueduct Enr.
486, Aqueduct, Québec
5.005 | Tab. Mille Trouvailles
550, boul. Hamel, Québec
5.005 | Pharm. Serge Vézina
651, St-Vallier ouest, Québec
20.005 |
| Tab. Le Faubourg Enr.
1143, 1re Avenue, St-Remède
10.005 | Alimentation St-Etienne
662, Principale est
St-Etienne-de-Lauzon
10.005 | Alimentation 1900
1600, Notre-Dame
Ancienne-Lorette
50.005 | Alimentation 1900
1600, Notre-Dame
Ancienne-Lorette
50.005 | Acc. St-Albert
3240, 1re Avenue, Québec
5.005 | Alimentation 1900
1600, Notre-Dame
Ancienne-Lorette
50.005 | Épicerie Aqueduct Enr.
486, Aqueduct, Québec
5.005 | Tab. Mille Trouvailles
550, boul. Hamel, Québec
5.005 | Pharm. Serge Vézina
651, St-Vallier ouest, Québec
20.005 |
| Dépanneur Couche-Tard
1360, rue des Frères
St-Remède
10.005 | Alimentation St-Etienne
662, Principale est
St-Etienne-de-Lauzon
10.005 | Alimentation 1900
1600, Notre-Dame
Ancienne-Lorette
50.005 | Alimentation 1900
1600, Notre-Dame
Ancienne-Lorette
50.005 | Acc. St-Albert
3240, 1re Avenue, Québec
5.005 | Alimentation 1900
1600, Notre-Dame
Ancienne-Lorette
50.005 | Épicerie Aqueduct Enr.
486, Aqueduct, Québec
5.005 | Tab. Mille Trouvailles
550, boul. Hamel, Québec
5.005 | Pharm. Serge Vézina
651, St-Vallier ouest, Québec
20.005 |
| Tab. Bernières Enr.
483, chemin St-Joseph
Bernières
20.005 | Alimentation St-Etienne
662, Principale est
St-Etienne-de-Lauzon
10.005 | Alimentation 1900
1600, Notre-Dame
Ancienne-Lorette
50.005 | Alimentation 1900
1600, Notre-Dame
Ancienne-Lorette
50.005 | Acc. St-Albert
3240, 1re Avenue, Québec
5.005 | Alimentation 1900
1600, Notre-Dame
Ancienne-Lorette
50.005 | Épicerie Aqueduct Enr.
486, Aqueduct, Québec
5.005 | Tab. Mille Trouvailles
550, boul. Hamel, Québec
5.005 | Pharm. Serge Vézina
651, St-Vallier ouest, Québec
20.005 |
| Acc. L'Établière
Chemin Filteau
Parc Établière, Bernières
10.005 | Alimentation St-Etienne
662, Principale est
St-Etienne-de-Lauzon
10.005 | Alimentation 1900
1600, Notre-Dame
Ancienne-Lorette
50.005 | Alimentation 1900
1600, Notre-Dame
Ancienne-Lorette
50.005 | Acc. St-Albert
3240, 1re Avenue, Québec
5.005 | Alimentation 1900
1600, Notre-Dame
Ancienne-Lorette
50.005 | Épicerie Aqueduct Enr.
486, Aqueduct, Québec
5.005 | Tab. Mille Trouvailles
550, boul. Hamel, Québec
5.005 | Pharm. Serge Vézina
651, St-Vallier ouest, Québec
20.005 |
| Accommodation Huot
1248, Marie-Victorin
St-Nicolas
100.005 | Alimentation St-Etienne
662, Principale est
St-Etienne-de-Lauzon
10.005 | Alimentation 1900
1600, Notre-Dame
Ancienne-Lorette
50.005 | Alimentation 1900
1600, Notre-Dame
Ancienne-Lorette
50.005 | Acc. St-Albert
3240, 1re Avenue, Québec
5.005 | Alimentation 1900
1600, Notre-Dame
Ancienne-Lorette
50.005 | Épicerie Aqueduct Enr.
486, Aqueduct, Québec
5.005 | Tab. Mille Trouvailles
550, boul. Hamel, Québec
5.005 | Pharm. Serge Vézina
651, St-Vallier ouest, Québec
20.005 |

FÉLICITATIONS AUX GAGNANT(E)S!

DES JOUJOUX À PRIX JOYEUX! UNE SÉLECTION DES PLUS CAPTIVANTES POUR UN NOËL DES PLUS RÉUSSIS!

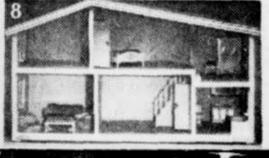
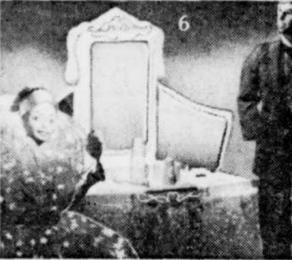
Que d'animation autour de l'arbre de Noël, le matin du grand jour, lorsque les petits lève-tôt débelleront les merveilles qu'ils ont commandées... et que vous vous êtes judicieusement procurer à prix joyeux chez Eaton. Mais, c'est un secret entre vous et le Père Noël!

De la famille Mattel non représenté:

1. Maman et bébé **17⁹⁸** l'ens.
2. Bonne fête Maman et bébé. **15⁹⁸** l'ens.
3. "Mon enfant" de Mattel, une poupée à la peau si douce! Choix de modèles. Pour 3 ans et plus. **31⁹⁸** ch.

Barbie "Éclat de rêve" et ses amis!

4. Ken "Éclat de rêve" (lévis seulement) **14⁴⁸** ch.
5. Barbie "Éclat de rêve" (Eaton Ste-Foy et Galeries de la Capitale seulement) **14⁴⁸** ch.
6. Coiffeuse "Éclat de rêve". Avec accessoires. Poupées non comprises. **19⁸⁸** ch.



Jouets préscolaires

7. "Son et image" de Mattel. Le fermier dit, l'abeille dit, apprentissage de la parole ou Sale and Sound, entre autres. De 2 à 6 ans. (Sauf Lévis) **12⁶⁸** ch.
8. Maison de poupée Lundby. Faire à la main. Pour s'amuser pendant des heures! (Meubles vendus séparément) **62⁹⁸** ch.



L'ours "Smarty Bear"
9. Voici l'ours intelligent "talk-a-tronic" qui dit 16 phrases (en anglais seulement). Les yeux et la bouche sont synchronisés avec le texte. Fonctionne avec 4 piles "C" et 4 piles "AA", vendues séparément. **64.98** ch.



"Baby Talk"
10. Une poupée toute douce qui parle! Elle dit 16 phrases (en anglais seulement). Ses yeux et sa bouche bougent lorsqu'elle parle. Avec bavoir et biberon. **92.58** ch.



11. Ensemble Turbotrax Intro de Mattel. Pour les fanatiques de vitesse! Avec 2 voitures Hot Wheels. **17⁹⁸** l'ens.
12. Mallette de collectionneur "Battle Bones". Peut contenir 12 figurines des Maîtres de l'Univers. (Figurines vendues séparément) **12⁹⁵** ch.

20% À 25% DE RABAIS!

DÉCORATIONS POUR UN JOYEUX TEMPS DES FÊTES CHEZ EATON!

Arbres de Noël, couronnes, guirlandes... de tout pour décorer votre foyer dans la meilleure tradition! Mettez-vous sans tarder à cette agréable besogne et obtenez 20% à 25% de rabais sur les prix courants étiquetés de ces articles!

25% DE RABAIS SUR LES PRIX COURANTS ÉTIQUETÉS!

1. Pin écossais par Noma, environ 1.82 m. Résistant aux flammes, non allergénique. 109 rameaux. (144) Prix courant Eaton 59.99

44⁹⁹ ch.

Arbres de Noël en polyéthylène résistant aux flammes. Choix de 5 formats. (144)

2. Format 2.12 m. Prix courant Eaton 99.99

74⁹⁷ ch.

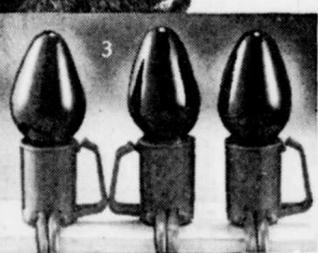
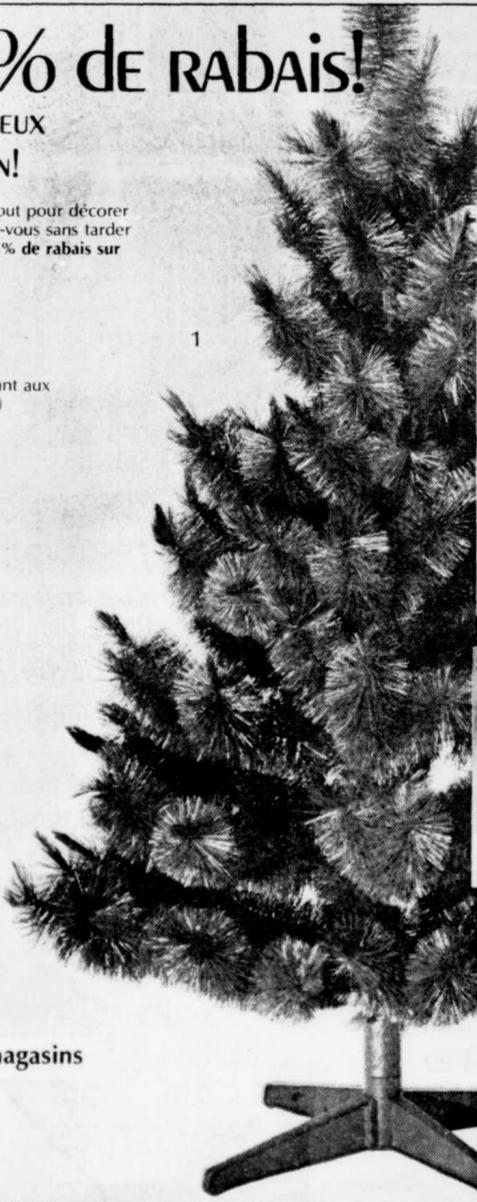
Non représentés.

- 2A. 1.82 m. Prix courant Eaton 59.99 **44.99** ch.
- 2B. 1.36 m. Prix courant Eaton 28.99 **21.74** ch.
- 2C. 90 cm. Prix courant Eaton 15.99 **11.99** ch.
- 2D. 75 cm. Prix courant Eaton 8.99 **6.74** ch.

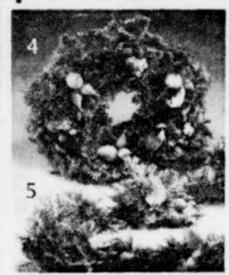
3. Jeu de lumières d'extérieur «Jewel Bright» Noma. Jeu de 25 lumières de couleurs variées. (143) Prix courant Eaton 15.50 **11⁶²** l'ens.

Dimensions approximatives

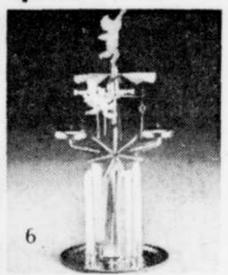
Choix incomplet dans certains magasins



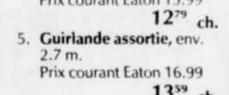
20% de rabais sur les prix courants étiquetés



4. Couronne classique. Prix courant Eaton 15.99 **12⁷⁹** ch.



6. Carillon à chandelles. Prix courant Eaton 2.49 **1⁹⁹** ch.



5. Guirlande assortie, env. 2.7 m. Prix courant Eaton 16.99 **13⁹⁹** ch.



7. Couvre-bouteille en tricot. (Bouteille non comprise.) Prix courant Eaton 2.99 **2⁹⁹** ch.



8. Hotte du Père Noël en céramique. Prix courant Eaton 4.99 **3⁹⁹** ch.



9. Ours en bois, 36 cm. Prix courant Eaton 9.99 **7⁹⁹** ch.



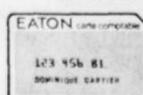
10. Chandeliers à motifs d'anges, laiton et cuivre. (Chandelles non comprises.) Prix courant Eaton 12.99 **10⁹⁹** ch.

11. 10 cm. Prix courant Eaton 8.99 **7⁹⁹** ch.

Noël 1986 Cadeaux pour lui

Le cahier Cadeaux pour lui en est un à consulter si vous désirez lui faire vraiment plaisir en lui offrant un présent de qualité. Vous y trouverez en effet de nombreuses suggestions présentées à prix spéciaux et à rabais... A ne pas manquer...

NOËL 86 CHEZ EATON



Crédit accepté avec la carte Eaton



Les cartes American Express, Visa, et MasterCard sont aussi acceptées pour les achats en personne.

EATON

VOTRE GARANTIE DE QUALITÉ À JUSTES PRIX